

# Patrimoine et action citoyenne

Actualité de l'activité patrimoniale :  
une mise en perspective régionale

Sous la direction de

**JEAN-LOUIS TORNATORE**

---

Rapport scientifique

Programme FABER

Convention n°2014-9201AAO047S01595

---

Centre Georges Chevrier

Université de Bourgogne

Décembre 2015

Ce rapport s'inscrit dans la continuité d'une exploration anthropologique des nouvelles formes de l'activité patrimoniale, exploration fondée sur le constat du succès populaire de la catégorie du patrimoine culturel immatériel (PCI), et inaugurée en 2013 à l'occasion d'une recherche collective et collaborative cofinancée par le ministère de la Culture portant sur l'espace occitan (rapport remis en août 2015<sup>1</sup>). Le projet présenté au Conseil régional de Bourgogne, dans le cadre du programme FABER, visait à systématiser cette première investigation en mettant à l'épreuve l'idée selon laquelle le *patrimoine-aujourd'hui* pouvait donner lieu à des mobilisations citoyennes. Sous cette désignation était visé non pas un statut de citoyen défini par une appartenant à un collectif institué et administré, mais une capacité d'engagement, une capacité à produire des attachements durables, un pouvoir d'agir collectivement expérimenté.

J'ai, au départ, envisagé le présent projet en articulation étroite avec la recherche sur l'ethnoscénologie occitane, au point d'envisager un dispositif identique consistant en l'organisation de forums hybrides. Pour un ensemble de raisons, exposées dans le rapport de cette recherche, la mise en œuvre du dispositif envisagé a été problématique, aussi ai-je décidé de ne pas la reconduire dans l'immédiat. Initiative a été laissée à Caroline Darroux<sup>2</sup> de réaliser son étude sur la Maison du patrimoine oral de Bourgogne selon des modalités qu'elle a élaborées, moins lourdes à mettre en place, et qui permettent cependant de tracer des comparaisons, de montrer la singularité de la situation bourguignonne, par rapport à la situation occitane. La conclusion à laquelle elle aboutit, selon laquelle la création de la MPOB relève d'une « économie de la reconnaissance » conforte, avec d'autres mots, l'hypothèse initiale d'une patrimonialité citoyenne, et offre un exemple particulièrement éclairant de problématisation de l'attachement au lieu, au pays, à la culture ou encore à la langue, cependant moins douloureusement vécue que celle rencontrée dans l'espace occitan. Le travail de confrontation des deux situations, comme des rapports respectifs de recherche et des dispositifs mis en œuvre (recherche attachée, recherche collaborative) reste à faire. On peut cependant dire qu'un « laboratoire » se met progressivement en place, qui vise à prendre la mesure de cultures populaires à l'œuvre, fondées sur la mobilisation des catégories patrimoniales officielles (le PCI) mais aussi sur la revendication à divers degrés et titres d'une dimension d'action politique.

---

<sup>1</sup> Jean-Louis Tornatore (dir.), Anne-Sophie Haeringer, Éliette Guine (2015), *La construction d'une ethnoscène. Théâtre et patrimoine culturel immatériel dans le monde occitan*, rapport de recherche pour le ministère de la Culture et de la communication, Dijon, Centre Georges Chevrier, université de Bourgogne, 186 p. août 2015.

<sup>2</sup> Dans le projet, il était prévu que cette étude soit réalisée par Anne-Sophie Haeringer, chercheuse avec qui j'ai réalisé l'étude « occitane ». Pour une question de calendrier, cela n'a pas pu se faire et l'étude a été entièrement prise en charge par Caroline Darroux.

Le rapport d'étude de Caroline Darroux occupe la première partie de ce rapport. La deuxième partie est constituée de la présentation de trois manifestations scientifiques que j'ai organisées ou co-organisées et qui convergent peu ou prou vers les thématiques de la participation, de la citoyenneté et du patrimoine considéré comme mode de gestion partagée – et non plus seulement monopolisée – des héritages, de nos héritages.

\*\*\*

Je remercie chaleureusement Pascal Ribaud et Mickaël O'Sullivan, respectivement président et directeur de la MPOB, pour leur soutien à la réalisation de ce travail comme à l'organisation des rencontres d'Anost (*cf.* p. 93).

Je remercie tout aussi chaleureusement Frédérique Poirot, Gaël Cloitre, Éloïse Dreure et Lilian Vincendeau, du Centre Georges Chevrier, pour leur efficace gestion de ce programme et leurs contributions décisives à l'organisation du séminaire et des journées d'études.

*Jean-Louis Tornatore*

28 décembre 2015

## **Première partie**

# Une recherche attachée

La Maison du Patrimoine Oral  
de Bourgogne :

Fabrique patrimoniale engagée  
pour une économie de la  
reconnaissance

*par* **CAROLINE DARROUX**

**La Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne : Fabrique  
patrimoniale engagée pour une économie de la  
reconnaissance**

**CAROLINE DARROUX**

**Centre Gorges Chevrier  
UMR 7366 du CNRS – Université de Bourgogne  
4 Bd Gabriel, 21072 Dijon Cedex**

Novembre 2014

## Sommaire

<i>Introduction</i>	6
<b>I. Actualité patrimoniale : une approche comparative</b>	<b>8</b>
1) Par sa langue et pour sa culture ?	8
2) Distinction culturelle et économie du patrimoine	10
3) Trois focales d'observation	12
<b>II. Posture de recherche attachée : déclinaison en Bourgogne</b>	<b>14</b>
1) Construction dialogique du rapport à l'objet	15
2) Protocole d'une enquête impliquée	16
3) Publicisation de la recherche et puissance politique du chercheur	19
<b>III. Aménager le territoire et équiper la culture locale : l'argument de la reconnaissance et la politique culturelle en région</b>	<b>21</b>
1) Plusieurs centralités de point de vue : identification des personnes ressources	21
2) La politique culturelle à l'épreuve du terrain	25
<b>IV. La « participation » comme projection du principe de reconnaissance : le dispositif mis en tension</b>	<b>33</b>
1) Renouveler la tradition pour se reconnaître et être reconnus	33
2) Construction d'une arène politique	36
3) Expertise des acteurs : la nature du trouble	41
<b>V. Fabriquer le patrimoine citoyen : des ateliers de langue à l'économie de la reconnaissance</b>	<b>46</b>
1) La propriété intellectuelle et la prolifération du social	47
2) La Fabrique de la langue	50
3) L'économie de la reconnaissance	56
<i>Conclusion</i>	61
<i>Bibliographie</i>	65
<i>Annexes</i>	68

## Introduction

L'enquête, dirigée au sein du Centre Georges Chevrier de novembre 2014 à avril 2015, dans le cadre du programme FABER financé par le Conseil régional de Bourgogne, visait à questionner la notion de « patrimoine culturel immatériel » dans les représentations que s'en font les techniciens, agents de l'Etat, acteurs associatifs bourguignons. Si la Convention pour le patrimoine culturel immatériel a été adoptée par l'UNESCO en 2003, et ratifiée par la France en 2006, qu'en a-t-il été précisément sur le terrain bourguignon, dans la mécanique territoriale ? Un fait marquant attire notre attention, l'ouverture en 2008 de la Maison du Patrimoine Oral (MPO, devenue Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne, MPOB en 2014), centre de ressources sur les archives sonores et le patrimoine ethnologique de Bourgogne. Les contours spécifiques de ce projet, par les acteurs de différentes natures qui ont travaillé ensemble à sa conception et à sa mise en œuvre, par la complexité de son montage juridique et par les différentes étapes significatives de son histoire, nous ont paru éclairant quant aux types d'engagements et aux enjeux concernés par ce dispositif nouveau du patrimoine culturel immatériel.

Cette enquête s'inscrit plus largement dans une mise en perspective interrégionale de l'actualité de l'activité patrimoniale et la part d'action citoyenne qu'elle suppose : « Dans quelle mesure et selon quelles modalités, au regard de la diversité des causes qu'elles portent, les actions patrimoniales relèvent-elles aujourd'hui de l'engagement dans la cité et dans la société, selon une dynamique *bottom-up* ? »<sup>1</sup> Ce programme, dirigé par Jean-Louis Tornatore, a donné lieu à deux enquêtes anthropologiques : en région Languedoc-Roussillon et en région Bourgogne. L'enquête menée par Anne-Sophie Haeringer, Eliette Guine et Jean-Louis Tornatore (dir.) en 2013-2014 et élaborée en partenariat avec le CIRDOC, Centre interrégional de développement de l'occitan, a eu pour objectif de prendre la mesure de la « présence » de la culture occitane dans l'espace du Languedoc-Roussillon et d'apprécier l'opportunité que peut constituer l'option du « patrimoine culturel immatériel » (PCI) dans un procès de reconnaissance engagé de longue date par ses acteurs. Au regard de la singularité du « dispositif PCI », l'enquête s'est intéressée particulièrement aux modalités

---

<sup>1</sup> Cf. Exposé du programme de recherche en annexe de ce rapport.

selon lesquelles une poétique de la langue et une poétique du folklore sont mises en œuvre et portées par la création théâtrale (notamment portée par le « Théâtre des Origines ») dans le cadre de revitalisations de fêtes et de rituels festifs (les *Temporadas* : recréation d'un cycle carnavalesque à Pézenas)<sup>2</sup>. L'enquête que j'ai menée en 2014-2015 s'est tournée vers la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne, centre régional d'archives sonores qui participe au même réseau archivistique que le CIRDOC, en tant que membres du pôle associé FAMDT-Bibliothèque nationale de France<sup>3</sup>. Ce rapport fait état de cette seconde enquête.

---

<sup>2</sup> Jean-Louis Tornatore (dir.), Anne-Sophie Haeringer, Eliette Guine, 2015, *La construction d'une ethnoscène. Théâtre et patrimoine culturel immatériel dans le monde occitan*, rapport de recherche pour le ministère de la Culture et de la communication, Dijon, Centre Georges Chevrier, université de Bourgogne, 186 p.

<sup>3</sup> « Les acteurs des musiques et danses traditionnelles en France ont réuni depuis plusieurs années des collections sonores et audiovisuelles dans le domaine de la littérature orale et de l'ethnomusicologie. Une partie d'entre eux se sont réunis au sein de la Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles (FAMDT) et ils ont constitué un réseau pour sauvegarder, documenter, valoriser les documents collectés en région. Depuis 1999, la FAMDT est Pôle associé de la Bibliothèque nationale de France (BnF) sur les archives orales inédites. Les centres de documentation qui composent le pôle associé proposent un portail collectif [depuis 2011] réalisé avec le soutien de la BnF, dans l'objectif de permettre une meilleure cartographie des documents sonores et audiovisuels inédits. » Ces membres sont : AMTA, COMT, CRMT, La Loure, DASTUM, MPOB, MMSH, MuSIC, UPCP Métime/CERDO, cf. <http://www.portaildupatrimoineoral.org/index.php/index>.



## I. Actualité patrimoniale : une approche comparative

Cette enquête visait à comprendre les forces à l'œuvre dans la création de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne. Comment dans ce paysage culturel et institutionnel, un lieu dédié à ce que cette structure appelle la « culture orale »<sup>4</sup>, et ce qu'au cours des enquêtes d'autres désignent du nom de « folklore » ou de « traditions », ce que d'autres encore ont décrit comme l'institutionnalisation d'une force identitaire « progressiste », s'est édifié ? Tenant compte des convergences d'intérêts et des effets de contexte, ce rapport s'attachera à décrire les aspirations mises en débat dans la concrétisation de ce lieu. Si là-aussi un procès de reconnaissance existe, ces contours sont moins nets que sur le terrain occitan. D'où la nécessité d'en qualifier les termes : dynamique collective, enjeux en terme de transmission, horizons de référence spatio-temporels, dimensions structurantes et points aveugles en terme de politiques publiques.

### 1) Par sa langue et pour sa culture ?

La création de la MPOB a semblé être l'épiphénomène pertinent de « l'effet PCI » en Bourgogne. Le point nodal de l'approche comparative réside dans l'hypothèse d'une réinvention, d'un renouveau de la tradition, visant à penser la continuité entre la société traditionnelle, le mouvement régionaliste et anti-étatique des années 1970 et leurs potentialités, en prise avec le monde moderne, à le ré-enchanter, à proposer des alternatives au développement, à favoriser de nouvelles alliances (en terme d'horizons de référence comme de partenaires à l'action). Comme les acteurs du Carnaval de Pézenas, les militants de la MPOB revendiquent la nécessité de pouvoir produire du sens, de l'émotion et des savoirs depuis leur propre centralité. Ils se rassemblent autour de la nécessité de parler leur langue, et ils souhaitent faire prendre en compte leur « culture », celle dont ils témoignent, qu'ils font vivre et qui les fait vivre. Les acteurs bourguignons de la MPOB

---

<sup>4</sup> « En Bourgogne et dans le Morvan particulièrement, le patrimoine oral fait partie du paysage culturel. Depuis plusieurs décennies, le réseau associatif local développe des pratiques vivantes afin de transmettre et valoriser cette culture au quotidien auprès des habitants. Désormais reconnue comme un patrimoine à part entière, la culture orale a maintenant sa maison à Anost, dans le Morvan. ». Citation extraite de la plaquette de communication de la MPOB, <http://www.mpo-bourgogne.org/IMG/pdf/livretmpo.pdf>.

utilisent aujourd'hui la catégorie du PCI pour désigner leur champ d'application, tout à la fois par opportunité pratico-pratique et comme signe de reconnaissance par la puissance publique. Plusieurs acteurs associatifs ont eu soin de le préciser au cours de l'enquête : *« pour une fois, une catégorie proposée par les institutions publiques nous correspond. »* Même si cette catégorie est décrite très tôt dans la mise en œuvre du dispositif PCI comme « enjeu sociétal » pour les associations françaises d'arts et traditions populaires (Quimbert, 2011), cette réappropriation européenne d'enjeux géopolitiques centrés au départ en Asie et en Afrique sub-saharienne doit continuer d'interroger l'observateur critique (F. Argounes, 2007). Qu'est-ce qui « nous » correspond dans ce qui est désigné par cette catégorie et son dispositif ? Dans les discours, une difficulté très nette émerge quant à ce qu'elle recouvre effectivement. L'enquête fait apparaître en particulier l'objectivation de la langue (« le patois », « le morvandiau »), aux côtés des musiques et danses traditionnelles, comme projection, dans les paroles des différents acteurs (des institutions publiques et de la société civile), de l'immatérialité culturelle travaillée par les associations. Dans les faits, les pratiques culturelles qui font l'objet d'actions conduites par la MPOB sont plus nombreuses et non réductibles à ces deux domaines, puisqu'elles s'intéressent également aux pratiques liées aux chants populaires, aux contes de tradition orale en langue régionale et en français, et aux savoir-faire locaux. Par ailleurs, les acteurs associatifs sont loin de tous être locuteurs en langue régionale.

Une perception contrastée des pratiques culturelles liées au fait de « parler patois » se loge dans ces interstices : que produisent « ces gens qui parlent patois », comme ils ont plusieurs fois été décrits, au cours des enquêtes, par les techniciens des collectivités territoriales qui avouaient avoir des difficultés à saisir ce que désigne le « PCI » ou le « patrimoine oral ». Dans ce contexte de « faible » distinction culturelle, il nous a semblé nécessaire de comprendre comment une poétique de la langue est mise en acte sur ce terrain afin de mettre en lumière les écarts de définition du champ de l'immatérialité culturelle, du point de vue des praticiens, des non-praticiens, des techniciens de la politique locale ou représentants de l'Etat. La MPO s'est créée et continue de se construire dans ces écarts.

## 2) Distinction culturelle et économie du patrimoine

Même si des similitudes se font jour entre les terrains languedocien et bourguignon, des diversités de projets et d'acteurs ne doivent pas être occultées. Les deux structures partenaires de ce programme de recherche concrétisent de manière diverse un mouvement militant continu né dans les années 1970 et porté localement. Le CIRDOC, établissement public (syndicat mixte créé en 1999) et interrégional a pour vocation d'être un conservatoire de la langue et de la civilisation occitane à travers 8 régions françaises, une région italienne et une région espagnole. La MPO est une jeune association (créée en 2008) qui fédère différents acteurs (artistes, associations, institutions) de la région Bourgogne autour de la collecte, de la sauvegarde, de l'archivage, de la création, de la transmission et de la mise en réseau liés aux musiques et danses traditionnelles, aux contes et chants de tradition orale, et aux langues de Bourgogne. La « culture occitane », comme dimension d'un patrimoine vécu aujourd'hui, rassemble une multiplicité d'objets, une profondeur historique multiséculaire et un territoire de plusieurs centaines de milliers de kilomètres carrés qui se reconnaît au travers d'une langue (dont le CIRDOC constitue le lieu d'archive). La culture que viserait l'action de la MPO n'est pas nommée. Le « patrimoine oral de Bourgogne » sert-il d'ailleurs à désigner en creux une culture ? Les langues de Bourgogne, tout comme les langues d'Oïl s'affichent au pluriel, la « culture bourguignonne » n'est pas vraiment revendiquée par les acteurs rencontrés et le terme « culture d'Oïl » n'est pas usité et ne possède pas d'adjectif pour qualifier. Né dans le Morvan, le procès de reconnaissance engagé par ces acteurs associatifs repose sur des caractéristiques identitaires moins marquées que dans d'autres territoires : ce territoire dit « de moyenne montagne » n'est ni une montagne emblématique<sup>5</sup> ni un coteau viticole inscrit dans la stratégie « de marque » de la Bourgogne, intégré à la zone de langue d'oïl, il ne bénéficie pas de la stratégie identitaire fédérative et ancienne de la zone occitane ni d'un relais politique significatif. L'une des méthodes de transmission et de mise en valeur de leur culture a notamment consisté, pour ces acteurs associatifs, à en montrer les singularités subtiles et à revendiquer la diversité des pratiques

---

<sup>5</sup> La « montagne non-emblématique » fait l'objet actuellement d'un programme de recherche et d'une thèse de doctorat conduits notamment sur le territoire du Parc naturel régional du Morvan dans le cadre du Labex « Innovation et Territoires de Montagne » [en ligne] <http://www.labexitem.fr/la-recherche/2015-2018-montagnes-en-mouvements-mutations-et-systemes-dactions/singulariser/>

linguistiques, musicales, littéraires<sup>6</sup>.

Les techniciens du Parc régional et de la Région décrivent comment, dès 2004, ils ont tenté d'impulser une ampleur véritablement régionale et structurante au projet MPO. Les associations, tout en percevant l'enjeu et en mettant en place des éléments qui vont en ce sens, affirmèrent cependant la nécessité de construire le projet en respectant la diversité des pratiques. D'où le creusement d'un aspect paradoxal du projet : les collectivités territoriales attendent une professionnalisation et une mise en réseau, visant une plus grande efficacité socio-économique, les militants résistent à la mutualisation des objectifs et des moyens et regrettent dans le même temps la dispersion des forces en citant le modèle occitan qui pèse, selon eux, plus de poids dans le débat public.

Ce paradoxe, s'il peut être vu par les acteurs comme un problème à dépasser, voire un échec, nous apparaît être le creuset d'une réflexion sur l'actualité de l'activité patrimoniale. Il montre en effet combien, dans le processus de mise en patrimoine, l'institutionnalisation patrimoniale recouvre de tensions et de procédures de lissage des antagonismes culturels pour devenir un argument de la politique culturelle (E. Hertz, 2015)<sup>7</sup>. Dans le cas bourguignon, les faibles propriétés distinctives de « la culture orale » ont comme corollaires une difficile propension à s'insérer dans une économie patrimoniale<sup>8</sup> (L. Boltanski et A. Esquerre, 2014), et la mobilisation citoyenne qui se manifeste autour d'elles attire d'autant plus notre attention qu'elle peut justement nous donner à voir autre chose de la mise en patrimoine<sup>9</sup>.

---

<sup>6</sup> Revisitant notamment des travaux du dialectologue Claude Régner, les militants associatifs articulent par exemple dans leur discours la diversité des pratiques et la singularité des langues de Bourgogne. REGNIER, Claude. *Les parlers du Morvan*. Château-Chinon : Académie du Morvan, 1979. Les corpus constitués au sein des associations de la MPO (récits oraux, pratiques de danse, répertoire) ont toujours le souci de présenter l'ensemble des « variantes » comme argument de singularité : cf. par exemple DIGOY, Maurice et GUILLAUMEAU, Rémi. *Demain j'aurai mille ans. Conversations avec un pied de chou. Contes et récits paysans*. Autun : Editions du Pas de l'Âne, 2000.

<sup>7</sup> Cette enquête a été nourrie par le séminaire « Patrimoine et anthropologie, quoi de neuf ? Actualité d'un domaine de recherche », organisé par Jean-Louis Tornatore à la MSH de Dijon en 2014-2015 dans le cadre du programme FABER. La mise en perspective des travaux d'Ellen Hertz et du programme scientifique « Midas Touch and Whispered Words », concernant l'expérience suisse, et du projet « FABRIQ'AM », présenté par Anath Ariel de Vidas, qui concerne les peuples amérindiens, a notamment montré l'intérêt de replacer le terrain dans les rapports de force économiques et symboliques produits par le processus patrimonial.

<sup>8</sup> Selon Luc Boltanski et Arnaud Esquerre : « les économies de l'enrichissement ont pour principale ressource la confection et la mise en forme des différences et des *identités*. », « La "collection", une forme neuve du capitalisme. La mise en valeur économique du passé et ses effets » in *Les Temps modernes*, Paris, Gallimard, 2014/3, n°679, 15.

<sup>9</sup> Cette enquête s'est en effet attachée à qualifier ce qui se construit et se produit culturellement, sur ce terrain, à côté de la mise en valeur économique du passé, donnant ainsi accès à l'aspect heuristique d'une fabrique

### 3) Trois focales d'observation

Processus de reconnaissance culturelle, mobilisation du dispositif PCI et émergence d'une poétique de la langue semble se retrouver en Bourgogne comme en région Languedoc. En miroir de la problématique de réinvention de la tradition portée par le collectif « Patrimoines et Création » rassemblés en 2013 et des artistes engagés dans les *Temporadas* de Pézenas, je m'intéresserai aux dynamiques de « revitalisation »<sup>10</sup> et de création dans le cadre des ateliers de langue de la MPO. Même si d'autres dynamiques pourraient, à ces fins, faire l'objet d'une analyse comparative, comme le travail de mise en scène de la culture conduit depuis 40 ans par les acteurs associatifs bourguignons dans le cadre de festivals, de concerts, de spectacles théâtralisés, de scénographies d'expositions, ou encore la mise en œuvre de la transmission auprès du jeune public, le temps imparti à cette enquête m'a encouragée à préférer une focale très précise sur un espace déjà constitué. J'ai souhaité également me centrer sur un dispositif divergent de la mise en scène et du rituel re-créé, au cœur de l'analyse sur le terrain occitan du fait de l'approche ethnoscéologique du « Théâtre des Origines », car il me semble que dans ce hors-champs scénique se joue les caractéristiques spécifiques à la démarche et à l'engagement des militants de la MPO. Ces ateliers de langue rassemblent en effet les éléments distinctifs du projet de la MPOB en termes de collecte, de sauvegarde, de création et de transmission. Ils mobilisent le chant, les récits oraux et la littérature écrite comme support de transmission et de création, créent du lien avec des espaces qui célèbrent la musique traditionnelle et la danse, ils élaborent des protocoles participatifs en inventant des espaces dédiés de type « forum » et « repas citoyens », s'inscrivent dans le local en s'appuyant sur des associations de village, et fédèrent les énergies en circulant d'un village à l'autre. Le positionnement politique de chaque atelier est pensé et construit à différentes échelles. Et de surcroît, la résistance des praticiens à l'uniformisation structurelle constitue une projection homothétique des débats qui agitent la MPOB.

---

d'identités « sans qualité » (R. Musil, 1978). « L'homme sans qualité » est celui qui rassemble des qualités de manière non-distinguive (à côté du principe de concurrence).

<sup>10</sup> Concept mobilisé et décrit dans sa déclinaison bourguignonne contemporaine par Gilles Barot, animateur de l'atelier « Langues de Bourgogne » dans le canton de Pouilly-en-Auxois. Gilles Barot a présenté ce processus dans le cadre de la communication « Disparition, apparition et réapparition des langues de Bourgogne », lors du colloque de Dijon « Disparitions et changements linguistiques », (Université de Bourgogne), des 17 et 18 juin 2011.

Le phénomène « PCI » a ainsi, dans cette enquête, pu être observé depuis trois focales : la perception depuis les préoccupations de l'aménagement du territoire, dans le cadre d'entretiens conduits auprès des services de la Région, de la DRAC Bourgogne et du Parc naturel régional du Morvan assortis du dépouillement des archives recueillies dans ce cadre ; celle qui se centre dans l'engagement militant, avec les entretiens conduits auprès des acteurs associatifs et l'observation participante que j'ai capitalisée au sein du réseau associatif et de la MPO au cours des années 2004 à 2014 ; celle de l'espace de la « fabrique » concrète d'un patrimoine oral par l'observation d'ateliers de langue (et les productions de ces ateliers) réalisées en 2015, et la confrontation de mes analyses avec les animateurs des ateliers.

## II. Posture de recherche « attachée » : déclinaison en Bourgogne

Cette approche du phénomène patrimonial s'inscrit dans une réflexion sur le pragmatisme en sciences sociales et sur la possibilité, pour ce qui concerne les phénomènes patrimoniaux et de mémoire, de sortir « de la posture classique du chercheur construisant sa relation d'extériorité par rapport à son objet »<sup>11</sup>. Sans toutefois tomber dans les pièges de la politisation largement commentée et critiquée de la recherche ethnologique sur le patrimoine rural (J.-L. Tornatore, 2007), j'ai souhaité expérimenter « une socio-anthropologie performative » fondée sur « une interrogation constante non directement sur l'autonomie du discours scientifique, mais sur les conditions de possibilité d'une position d'extériorité depuis l'attachement (Callon, 1999) du scientifique à son "objet", son implication dans l'enquête sociale et son engagement civique » (J.-L. Tornatore, 2007).

Fréquentant ce milieu associatif depuis une dizaine d'années, tout d'abord en tant qu'animatrice du patrimoine, puis, depuis l'obtention de mon doctorat, comme chercheuse missionnée pour coordonner le projet scientifique de la MPO, je construis ma posture scientifique « d'acteur-chercheur » avec différents groupes de recherche (Basset, Chauliac, Darroux, Hanus, 2014). Avec l'aide de Jean-Louis Tornatore, j'ai élaboré un protocole tenant compte de cette spécificité, pour conduire de manière heuristique cette enquête. Dans cette optique, j'ai mis en place différents espaces visant à mobiliser les compétences critiques des acteurs vis-à-vis de l'objet de recherche : discussions individuelles autour de l'argumentaire du programme de recherche, principe d'allers-retours pour affiner la transcription de chaque entretien enregistré, organisation de rencontres collectives hybrides pour discuter les analyses produites. Des précédents travaux m'ont permis de préciser la manière selon laquelle le protocole d'enquête pouvait intégrer le partage de points de vue, la manière de le problématiser dans une perspective dialogique entre relation d'extériorité et relation d'« attachement » à l'objet (Darroux, Emprun, 2015). En confrontant aux compréhensions qu'en ont les acteurs associatifs le questionnement du phénomène d'institutionnalisation patrimoniale et de « fabrique » du patrimoine dans le cadre du projet MPO, l'enquête participe à comprendre leur part d'expertise et de réflexivité, ressort incontestable du

---

<sup>11</sup> Cf. Exposé du programme de recherche en annexe. Cette approche s'inscrit dans les suites de l'expérimentation méthodologique de l'enquête en région Languedoc, inspirée des concepts-clefs de « publics » (Dewey, John, 2003) et « d'objets-frontières » (Star, Susan Leigh, 2010)

phénomène observé. Il devient possible d'appréhender les liens entrecroisés entre les propriétés des objets du patrimoine culturel immatériel et ce à quoi « tiennent » ces praticiens. Prenant ainsi au sérieux une pénétration profonde et vitale du principe d'attachement : « Ce à quoi nous tenons, nous en dépendons »<sup>12</sup>. Dans la suite des travaux d'Antoine Hennion, j'ai donc inventé des « petites procédures, des règles et des contrôles », un protocole particulier dans la méthodologie d'enquête, afin de rendre possible le débat (Hennion, 2010), au-delà des seuls intérêts de connaissance régis par les préoccupations de l'institution scientifique. En outre, j'ai eu soin, à chaque étape de l'enquête et de sa publicisation, d'interroger la performativité de cette construction particulière de l'objet par laquelle s'élabore une relation de proximité dans l'enquête et de symétrie aux groupes étudiés. J'ai tout particulièrement été attentive à l'usage de la puissance politique du chercheur par les différents acteurs du processus de patrimonialisation<sup>13</sup>.

### **1) Construction dialogique du rapport à l'objet**

Suite aux premières prises de contact avec le Directeur de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne, il est apparu que la collaboration de recherche était envisageable. Si au départ une activité de forum étaient imaginée (dans la continuité du travail amorcé en région Languedoc), les modalités de mise en œuvre de l'approche pragmatiste se sont adaptées à la géographie particulière des acteurs de cette structure. C'est le directeur de la MPOB qui a en effet rapidement renvoyé Jean-Louis Tornatore vers moi. J'avais développé une posture de recherche proche de celle escomptée par l'entremise des forums. Consciente de la nécessité d'éclairer précisément la connaissance du processus de création de la MPOB, tout comme la quête de reconnaissance et de visibilité des militants, j'ai accepté d'en rendre compte en situant mon propos dans la posture très particulière qui est la mienne et en m'inscrivant dans la posture épistémologique d'une socio-anthropologie performative telle que décrite plus haut. Ceci fut possible par la « carte blanche » donnée par le Président de la MPOB, Pascal Ribaud, qui n'interféra à aucun moment dans le travail scientifique et qui accepta la mise en débat.

---

<sup>12</sup> Cette proposition fait référence à l'approche d'Emilie Hache en le mobilisant dans le domaine culturel. Cf. HACHE, Emilie. *Ce à quoi nous tenons. Proposition pour une écologie pragmatique*. Paris : La Découverte, 2011.

<sup>13</sup> Ce point avait été prégnant lors de l'enquête languedocienne, cf. Tornatore, Jean-Louis, « Forum II : Un public et son problème », dans Tornatore, Jean-Louis (dir.), *op. cit.*, 92-95.



La construction dialogique du rapport à l'objet de cette étude s'est donc élaborée entre chercheurs de « nature » différente, l'un attaché (voire centré) dans la structure MPOB, l'autre plus éloigné de ce terrain. Elle s'est élaborée, dans un deuxième temps, entre les militants associatifs et moi-même.

## **2) Protocole d'une enquête impliquée**

J'ai élaboré ce protocole comme un objet-frontière c'est-à-dire « un arrangement qui permet à différents groupes de travailler ensemble sans consensus préalable » (Star, 2010, p19), en appliquant un principe de pondération aux éléments recueillis en fonction des contextes d'émission.

Pour mettre en place un principe de symétrie entre le chercheur et les acteurs associatifs dans la réflexivité, il a été choisi de procéder selon trois étapes. Dans un premier temps, l'argumentaire du programme a été proposé à la lecture de tous les acteurs associatifs interviewés. Une première rencontre visait à expliciter les points d'incompréhension, et à faire « l'épreuve des intérêts » et « des identités » (C. Audoux et A. Gillet, 2011) vis-à-vis de cette recherche : depuis quelle posture chacun souhaite s'exprimer ? Quels sont les enjeux de cette collaboration de recherche ? Il est très vite apparu l'importance de clarifier les identités car plusieurs acteurs ont occupé des fonctions différentes à l'intérieur du processus de création de la MPO : l'ancien directeur du Parc du Morvan, qui a conduit le projet de création, est aujourd'hui le président de la MPOB ; le directeur actuel du Parc du Morvan était le directeur du Service de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement au Conseil régional de Bourgogne (interlocuteur privilégié du Pnr à la Région) et a donc à ce titre participé à l'élaboration du projet ; l'ancien président de la MPO est aujourd'hui l'un des animateurs des ateliers de langue de la MPOB.

Chacun a donc situé sa posture dans la chronologie du projet MPO et a explicité comment cette capitalisation d'expérience était mobilisée dans le témoignage actuel. Si pour les deux premiers, la référence aux connaissances et aux intérêts de leur ancienne fonction est directement mise en synergie de leur posture actuelle, comme en continuité, pour le troisième, les deux rôles sont volontairement distingués sans volonté de les mettre en cohérence dans le témoignage. Il a choisi d'assumer sa posture militante, dans le cadre des entretiens, sans convoquer son ancien rôle de représentant politique de l'association.

Par ailleurs, je me suis moi-même livrée à cette exercice d'éclairer ma posture et mes intérêts : mon statut professionnel rattaché à l'Université de Bourgogne dans le cadre de l'enquête ; la conduite du travail sous la direction de Jean-Louis Tornatore et l'élaboration en concertation et en transparence avec lui ; mes intérêts à la fois de construire une analyse qui donne à voir l'activité patrimoniale depuis le point de vue critique de ceux qui la produisent et une volonté de mettre ces points de vue et les observations de terrain à l'épreuve de la littérature du champs patrimonial et de l'analyse comparative.

Dans un deuxième temps, un principe d'aller-retour s'est installé à l'issue des entretiens enregistrés. Cette méthode d'ajustement des contenus de la source orale s'inscrit à la fois dans un souci de « critique interne » de la source et de possibilité donnée aux acteurs d'exercer leurs compétences critiques à propos de leur propre posture. La principale difficulté de la source orale est d'atteindre le sens que la personne interviewée a voulu donner à ses propos. A la différence de la source écrite, le temps d'introspection qui précède l'expression est très réduit lors d'une enquête orale, et est contraint par la direction que lui confère l'élan de la discussion ou du questionnaire. « La critique d'interprétation » va donc consister « avant tout à restituer le sens du texte (sens littéral, sens figuré, sens réel) et à comprendre ce qu'a voulu dire l'auteur » (F. Descamps, 2001), en proposant notamment à l'auteur de pratiquer un temps d'introspection a posteriori pour préciser ou vérifier des informations qui ne l'ont pas été dans le temps de l'entretien. Chaque acteur a donc pu relire la transcription de son entretien et lui appliquer des ajouts ou des modifications dans l'optique de l'archivage et de la publicisation de ses propos. En pratique, on observe que loin de retirer les éléments les plus « sensibles » de leur témoignage, les auteurs sont dans un effort de précision.

C'est le cas dans cette enquête, où très peu d'éléments retranscrits ont été censurés par les auteurs, les corrections allaient dans le sens d'une euphémisation de certains emportements ou d'une volonté d'être plus juste dans l'information donnée. Il faut préciser que cette proposition a été surprenante pour la plupart qui considéraient que leur place dans le processus scientifique se terminait après l'entretien. Ce principe de mise en tension de l'archive dans les relations entre chercheur et acteurs permet notamment de faire émerger les éléments de contexte qui auraient pu échapper, comme la marge d'expression que laisse une fonction de représentation institutionnelle, ou de fonctionnaire d'Etat. Il

permet également de comprendre les rapports de forces qui s'exercent entre les discours, incluant le discours scientifique dans la mesure où l'acteur interviewé a conscience que la censure d'un élément de la transcription va nécessairement être partagée avec le chercheur et donc constituer en elle-même un potentiel point d'analyse. Dans ces allers retours se négocie donc le principe de symétrie dans la réflexivité et les rapports de pouvoir entre le chercheur et les acteurs, les acteurs et leur milieu (C. Darroux, 2015).

Le troisième temps de ce protocole consiste en la mise en œuvre d'une confrontation collective à l'exercice de réflexivité. Dans le cadre d'espaces « hybrides », j'ai mis en débat mes analyses. Le premier débat a eu lieu lors des « 3<sup>ème</sup> rencontres des langues et patois de Bourgogne » (13 juin 2015). Les analyses de la focale qui s'attache plus particulièrement à comprendre la fabrique patrimoniale en œuvre dans les ateliers de langue de la MPOB ont été proposées et ouvertes à la discussion. Le deuxième espace a consisté en une séance de travail avec les militants de la MPOB concernant la focale centrée sur l'engagement associatif (17 août 2015). Le troisième espace furent les journées de rencontres « Patrimoines, participation et citoyenneté », organisée à Anost les 4 et 5 septembre 2015 par le Centre Georges Chevrier de l'université de Bourgogne et la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne en collaboration avec le Centre français du patrimoine culturel immatériel (CFPCI). Ces trois espaces ont été pensés à géométrie variable. Le premier a pris davantage la forme d'une restitution des données de l'enquête, mais la possibilité de discuter les analyses produites à partir des données, avant la restitution du rapport, a constitué un enjeu d'intéressement des groupes présents et une possibilité d'implication. En outre, certains éléments ont été mis en exergue, notamment l'analyse économique du processus de patrimonialisation propre à ce milieu associatif. Les réactions de l'auditoire ont également porté sur la distinction entre les différents types de participation des locuteurs et sur la dimension citoyenne visée par les animateurs. Cette journée rassemblaient des animateurs d'ateliers de langue (ceux de la MPOB et d'autres implantés dans la région Bourgogne), des universitaires, des locuteurs plus ou moins militants. Le second espace plus confiné rassemblait les militants associatifs interviewés ainsi que le directeur de la MPOB : les fondateurs du mouvement et les plus impliqués depuis quarante ans dans l'esprit et le projet associatif de la MPO. Je leur avais proposé, en amont de notre rencontre, de lire un article scientifique qui condensait mes analyses afin qu'ils puissent y réagir pendant nos

échanges. Des remarques sur des points liés au récit historique de la création de la MPO ont été précisés, un débat sur la philosophie politique du milieu associatif a agité les échanges tout au long de la rencontre. Une discussion assez animée a tout particulièrement porté sur les problématiques d'institutionnalisation dans une logique d'engagement militant. Le dernier espace, plus « hybride » car rassemblant des chercheurs de toute la France et de pays frontaliers, des militants, des représentants institutionnels et des élus, mais aussi des techniciens du PCI, a permis de mettre en œuvre le débat sur la focale centrée sur l'aménagement du territoire et l'approche comparative. Ce dernier espace fut un lieu important pour la publicisation des résultats de l'enquête et de réactivation de l'arène politique qui a donné naissance à la MPO. Ces trois espaces de discussion sont restitués partiellement dans ce rapport.

### **3) Publicisation de la recherche et puissance politique du chercheur**

Rendre public les questionnements qui travaillent tout un « écosystème » patrimonial conçu par des acteurs associatifs au court de quarante années fait forcément à leurs yeux figure d'acte de promotion de leur engagement et de leurs réalisations. Les propos du président de « Langues de Bourgogne » traduisent cet enjeu :

*« Pour l'environnement chacun convient aujourd'hui qu'il faut revenir à 0 pesticide alors que l'inverse a été encouragé pendant des décennies. De même pour les langues : leur désherbage a été systématique et discret, mais tout aussi violent. Le passage par la case 0 mépris s'impose mais la remise en culture est une vaste interrogation... »*

Cette enquête arrive à un moment où les militants de l'association « Langues de Bourgogne » ont remis au Conseil régional de Bourgogne un rapport détaillé sur les pratiques des langues dans la région, qui n'a donné aucune suite. Si les acteurs (notamment les deux animateurs des ateliers de langue de la MPOB, très engagés dans cette démarche) reconnaissent leur manque de maîtrise dans la procédure administrative et la tactique politique mise en œuvre, ils s'interrogent toutefois sur cette difficulté de prise en compte de

cette réalité régionale. La perspective d'un rapport élaboré depuis l'université pour le Conseil régional a constitué un point fort de leur intérêt à cette recherche.

Par ailleurs, le besoin d'élucider une étape complexe dans l'histoire de la structure MPO, entre 2012 et 2013, vécue douloureusement par les uns comme une « crise », identifiée par les autres comme « un échec », a également motivé le désir de production de connaissances. Le chercheur en sciences sociales est alors perçu comme capable de recueillir et d'organiser des informations susceptibles d'éclairer l'action et notamment la possible compréhension de son passé proche. Deux difficultés se lisent en creux de ces attentes : le souhait que le chercheur soit porte-parole des associations auprès des pouvoirs publics, la projection du discours scientifique comme vérité thérapeutique, voire « audit ». La posture de recherche a dû soigneusement anticiper ces deux points et les espaces collectifs de débat ont permis d'aborder explicitement le positionnement socio-anthropologique. Par ailleurs, « La reconnaissance », revendication forte sur laquelle butent les institutions publiques dans les liens qu'elles entretiennent avec les milieux des cultures populaires, qu'elles soient patrimoniales, culturelles ou scientifiques, est en fait apparue comme paradigme de l'action militante, à la fois dans sa dimension politique de revendication sociale d'égalité (Fraser, N, 2004), mais aussi, par les modalités d'échange qu'elle sous-tend, donnant les règles d'une économie spécifique.

### **III. Aménager le territoire et équiper la culture locale : l'argument de la reconnaissance et la politique culturelle en région**

Une controverse sur la manière de conduire la politique culturelle en région est au cœur de la démarche qui a conduit à la création de la MPO. Trois impulsions vont nettement converger vers la nécessité de mettre en œuvre un équipement culturel, en milieu rural, à l'usage des associations de promotion de la culture populaire et des traditions orales en Bourgogne. Différentes échelles technico-politiques se sont rencontrées autour de la volonté d'articuler politique culturelle et aménagement du territoire, sans toutefois partager complètement les mêmes perspectives. Pour bien comprendre cet « emboîtement » d'intérêts, revenons tout d'abord sur l'histoire du mouvement associatif à l'initiative de cette controverse.

#### **1) Plusieurs centralités de point de vue : identification des personnes ressources**

Le corpus rassemblé dans le cadre de cette enquête est un échantillonnage non-exhaustif des points de vue, en fonction des trois focales retenues. Si l'interlocuteur a été approché dans la perspective de renseigner l'une de ces focales, l'entretien se déploie parfois depuis deux focales, du fait des différentes fonctions que l'interlocuteur aura occupées. Au total, 11 acteurs ont accepté de participer à l'enquête. Historiquement, le Parc naturel régional du Morvan a été maître d'ouvrage de la construction des bâtiments et porteur public du projet scientifique et culturel en co-expertise avec les associations. Il a intégré cette « Maison » à son Ecomusée éclaté dès 2004. Ce qui fait des techniciens en charge du dossier des interlocuteurs incontournables. La DRAC Bourgogne a participé au financement de la construction des bâtiments et a signé une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association MPO. Elle a fortement contribué au programme scientifique et culturel. Du témoignage de plusieurs acteurs, un fonctionnaire a tout particulièrement eu une action décisive dans le processus de création, nous avons donc choisi de recueillir son témoignage. Le Conseil régional de Bourgogne a également participé en grande partie au financement de la construction, il a reconduit sa convention pluriannuelle d'objectifs avec la MPO. Impliqués sur les temps de concertation et de conception, les directions de plusieurs

services ont été interviewées. Le PCI étant identifié au sein des Conseils régionaux comme une compétence potentielle du Service régional de l'Inventaire, j'ai également souhaité comprendre l'absence de ce service dans la mise en place du projet.

Au sein de la Maison du patrimoine oral, un militant, ancien conseiller technique en éducation populaire à la DRJS en détachement puis mis à disposition du Parc du Morvan, a été repéré comme l'acteur central du projet de création de la MPO, il a assuré la médiation entre le Parc du Morvan et les associations, il a été porte-parole des associations dans les réunions de concertation multipartites, il a co-écrit le projet scientifique et culturel avec la chargée de mission Ecomusée du Parc. Les Présidents ancien et actuel de l'association MPO ont été interviewés. Enfin, l'association « Langues de Bourgogne » est une association qui fait partie de la fédération d'associations de la MPO. Le président de « Langues de Bourgogne » ainsi que les deux animateurs des ateliers directement rattachés à cette association au sein de la MPO ont été interviewés, nous permettant notamment d'éclairer les relations entre associations. Ces interlocuteurs ont suivi de loin le processus de création et n'ont pas été directement impliqués dans les temps de réunion et de concertation avec les services de l'Etat et de la Région.

#### **Liste des personnes ayant accepté un entretien enregistré :**

Certains acteurs sont cités plusieurs fois afin de mettre en valeur la succession de leur rôle dans le processus.

#### Service décentralisé du Ministère de la Culture et de la Communication :

-Antoine-Laurent Figuière, ancien directeur adjoint de la DRAC Bourgogne, en charge du dossier pour les services culturels de l'Etat dans le cadre de la conception et de la création du projet MPO. Il a aujourd'hui intégré les services centraux du Ministère.

#### Conseil régional de Bourgogne :

-Jean Piret, ancien directeur général adjoint en charge de la culture, qui a participé à la conception du projet MPO. Il est aujourd'hui élu et vice-président au Conseil économique et social (Président de la commission 4 dédiée entre autres à la politique culturelle).

-Jean-Philippe Caumont, ancien responsable du Service de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Il était en charge du dossier « Parc naturel régional » au

Conseil régional et a participé à la conception du projet MPO. Il est aujourd'hui directeur du Parc du Morvan.

-Nicolas Potier, responsable du Service régional de l'Inventaire, en poste depuis 2009. Il n'a pas participé au projet MPO et explique pourquoi le lien ne s'est pas fait à l'époque.

#### Parc naturel régional du Morvan :

-Jean-Philippe Caumont, directeur du syndicat mixte depuis 2007. Il a participé à la conception du projet MPO dans le cadre de ses anciennes fonctions de responsable du Service de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

-Pascal Ribaud, ancien directeur du syndicat mixte de 2002 à fin 2006. Il a conduit le projet MPO dans sa partie administrative, financière et juridique. Il est aujourd'hui président de la MPOB depuis 2014.

-Marion Lemaire, chargée de mission Ecomusée depuis 2011. Elle a repris à ce moment-là le dossier MPO.

-Gaïd Pitrou, ancienne chargée de mission Ecomusée de 2004 à 2009, elle a été fortement impliquée dans le processus de création et l'a, en grande partie, conduit. Elle a notamment élaboré le projet scientifique et culturel ainsi que la muséographie de la MPO. Elle a été l'interlocutrice privilégiée des associations durant toute la durée de création et de construction. Elle s'est à nouveau impliquée dans le projet en 2014, dans le cadre du renouvellement du projet scientifique et culturel et dans l'accompagnement de la coordination scientifique de la MPOB.

#### Maison du patrimoine oral de Bourgogne :

-Pascal Ribaud, président de l'association depuis 2014 et ancien directeur du Parc du Morvan

-Jean-Luc Debard, ancien président de 2008 à 2014, et actuel animateur des ateliers de langue

-Rémi Guillaumeau, membre fondateur de plusieurs associations pour la promotion de la culture populaire dans le Morvan, ancien conseiller technique en Education populaire à la DRJS et acteur central dans la création de la MPO.



Association « Langues de Bourgogne » :

-Pierre Léger, président de l'association et vice-président de la MPOB. Il fait partie des militants qui ont œuvré depuis 1976 dans le Morvan, il fut notamment président de la première association de revivalisme de la culture populaire : « Lai Pouèlée ».

-Gilles Barot, animateur de l'atelier langue « Les Raibâcheres du Bochet », il est secrétaire et membre actif de l'association.

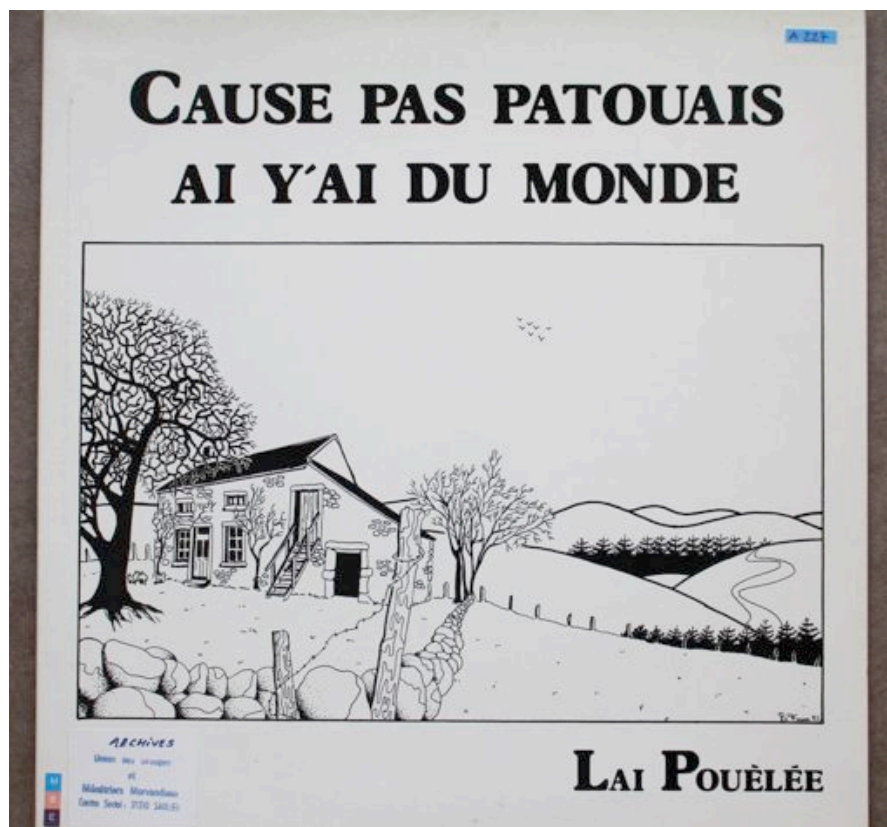
-Jean-Luc Debard, animateur de l'atelier langue « Les Raibâcheres du Bochet », il est vice-président et membre actif de l'association. Il a été président de la MPO de 2008 à 2014.

Outre ces interlocuteurs, retenus pour leur rôle important dans le processus de création, d'autres ont été invités aux temps de réflexivité collective. Notamment Mikaël O'Sullivan, le directeur de la MPOB a pu réagir aux analyses produites et aux écarts de perceptions relevés. Raphaël Thiéry, artiste et militant associatif très engagé dans les associations fondatrices du projet MPO (ancien président de l'Union des Groupes et Ménétriers du Morvan) a pu de même réagir depuis son propre vécu de l'histoire. Enfin, lors de la journée de « rencontre des langues et patois de Bourgogne », les personnes engagées dans les différents ateliers de langue en Bourgogne ont permis de questionner l'extrapolation de la problématique à d'autres lieux de pratique de la mise en patrimoine du PCI en Bourgogne.

En tout 20 heures d'entretiens enregistrés semi-directifs ont été réalisées dans le cadre de cette enquête, 4 temps d'observation participante dans le cadre de différents ateliers de langue, 3 temps de restitution et discussion des résultats de l'enquête ont eu lieu en petit comité ou dans le cadre d'événements publics.

## 2) La politique culturelle à l'épreuve du terrain

L'inscription du projet de la Maison du Patrimoine Oral dans des dynamiques associatives et institutionnelles plus anciennes permet de considérer l'engagement des acteurs dans la durée, les moments d'amplification du mouvement et les ralentissements, l'évolution des postures et des actions, l'évolution du contexte et des enjeux. La plupart des militants actifs lors de la création de la MPO étaient déjà présents dans l'association « Lai Pouèlée » (le vice-président de la MPO en a été président) ou dans « La Galvache » (l'ancien président MPO en était membre actif), matrice des autres associations fédérées autour de la MPO. Dans la veine des mouvements militants post-1968 de promotion du droit à la diversité culturelle (UPCP Métime en Poitou-Charentes, DASTUM en Bretagne, etc.), l'association « Lai Pouèlée » a été créée en 1976 pour défendre « l'expression populaire dans le Morvan ».



Vinyle (33 t.) : (Ne parle pas patois, il y a du monde).

Reproduction de la pochette, édition Lai Pouèlée, 1983. Collection et reproduction MPOB, 2015.

Elle s'est peu à peu organisée en commissions dont sont nées l'association de musiques et danses traditionnelles du Morvan (UGMM), des associations de développement local (APEREM, GLACEM), de patrimoine bâti (Moulins en Morvan), de sauvegarde et d'archivage sonore (Mémoires Vives). Ce mouvement du terrain pour la promotion de la culture locale va notamment s'articuler en 1998 avec la création d'un magazine à diffusion locale « Vents du Morvan », dont le comité de rédaction comptera des membres fondateurs des associations historiques, qui traitera des dynamiques associatives et privées à l'échelle du Morvan avec des rubriques dédiées à tous les volets de la culture locale (artisanat, patrimoine, art, agriculture, environnement, événements, etc.).

Ces filiations sont importantes à repérer pour comprendre que la création de la MPO est l'aboutissement de quarante ans d'engagement associatif continu des mêmes musiciens, conteurs, artistes professionnels ou amateurs issus de la tradition orale locale, autour desquels ont rayonné et rayonnent d'autres groupes et individus, plus ou moins engagés, plus ou moins longtemps. On trouve la première mention d'une demande par les associations de mise à disposition « *d'un lieu public ainsi que les moyens d'en [les archives et documents rassemblés par l'association] assurer le classement et la valorisation* » dans une synthèse de 1980, issue du fonds d'archives administratives de « Lai Pouèlée ». Cette revendication d'un lieu pour « *le patrimoine culturel de tous et en premier lieu des Morvandiaux* » ne va pas cesser d'être remotivée par le mouvement associatif. En 1999, l'Union des Groupes et Ménétriers du Morvan (UGMM) produit une note d'intention visant à réaliser « *un Centre interassociatif pour la musique du Morvan* », jetant ainsi les bases d'un projet orienté vers la culture orale du Morvan (musique, danse, conte, chant).

Une lettre adressée en 2000 par le député-maire socialiste et conseiller général de la Nièvre, Christian Paul, au directeur de la DRJS sera le déclencheur de la mise en œuvre d'une démarche concertée entre associations, collectivités et services de l'Etat selon les principes de l'éducation populaire<sup>14</sup>. Dans ce courrier Christian Paul demande officiellement la mise à disposition de Rémi Guillaumeau (militant, membre fondateur des trois associations historiques du mouvement et conseiller technique à la DRJS) auprès du Parc naturel régional du Morvan pour mener à bien une étude de faisabilité « *concernant la création d'une maison*

---

<sup>14</sup> Ce choix de se tourner vers l'éducation populaire en s'adressant à la DRJS est significatif dans ce projet alors que précédemment, le Parc naturel régional avait conventionné avec l'Education nationale pour l'ouverture du « Musée de la Résistance » et demandé le détachement d'un professeur d'histoire-géographie.

*des traditions orales du Morvan à Anost* ». L' élu insiste tout particulièrement sur l'importance à accorder aux vœux des militants, le caractère « *exemplaire de ce projet proposé par l'Union des Groupes et Ménétriers du Morvan et l'association Mémoires Vives* » et « *l'importance de ce projet pour les associations culturelles du Morvan* ». L'implantation forte de l'action de ces militants sur le territoire a impulsé le processus de prise en compte par le jeune président du Parc qui fut élu en 2001. L'ancien directeur du Parc l'explique :

*« Le Parc naît en 1970, c'est l'un des sept premiers Parcs, et le Parc ne met pas ça à l'ordre du jour [la sauvegarde de la culture populaire du Morvan]. Il n'y a pas cette dimension dans la première charte. Dans la deuxième charte, dix ans après, Marcel Vigreux, qui est originaire du Morvan ensuite professeur à Autun puis professeur d'histoire à l'université, membre du comité scientifique [du Parc], lance le souci majeur de préserver les choses. Mais il est plutôt quelqu'un d'une tradition d'objet, plutôt factuel. Il a fait le musée de Ménessaire, de l'élevage, la maison des hommes et des paysages, le musée de la résistance. Le patrimoine immatériel, c'est difficile à traiter par définition, c'est évanescent, c'est fugace, c'est mortel. Marcel Vigreux était un notable, il était un peu brocardé dans les journaux satiriques du Morvan [dont les rédacteurs étaient les militants des traditions orales], il n'a donc pas eu une empathie majeure pour l'oralité, ce n'était pas sa conception des choses. Mais c'était aussi une époque, il a fait son travail d'historien. Et Christian Paul reprend ça. Il a plutôt été sensibilisé par les acteurs culturels et musicaux qui existent, Raphaël Thiéry, Rémi Guillaumeau. »*

L'un des intérêts de recourir aux outils de l'histoire orale consiste à avoir accès à une narration diffractée des événements<sup>15</sup>. Si l'on considère en effet la perception de cette création centrée depuis l'institution Parc naturel régional du Morvan, depuis la Direction Régionale des Affaires Culturelles et les Services du Conseil régional, on relève la convergence d'une perspective « structuraliste » de la culture par les techniciens, assez éloignée de la perspective plus « différentialiste » portée par le milieu associatif. Chacun, à l'échelle territoriale à laquelle il lui revient d'agir, va positionner la MPO comme un maillon de structuration de la politique culturelle : au sein de l'Ecomusée du Morvan comme « *une structure déterminante pour l'animation du réseau [écomusée]* »<sup>16</sup>, au regard de la politique culturelle comme un moyen « *d'amener les institutions à ce qui pouvait se passer en dehors des centres urbains* »<sup>17</sup>, au regard de la politique régionale, « *la MPO pouvait être envisagée comme quelque chose de structurant* »<sup>18</sup> pour le domaine des musiques traditionnelles et des traditions orales, avec des doutes expliqués par les directeurs de services en poste à l'époque sur la capacité présumée des acteurs associatifs d'élargir leur action au territoire bourguignon.

Ce dimensionnement de l'action dans la création de la MPO est significatif. En effet, si cette perspective se retrouve de manière attendue dans les propos de l'ancien directeur du Service responsable de l'Aménagement du territoire dans la politique régionale, il est plus inattendu dans les propos de l'ancien directeur adjoint de la DRAC. Pourtant, celui-ci explique avoir eu recours « aux outils Aménagements du territoire » dans le cadre de l'attribution d'un budget de fonctionnement annuel à la MPO :

*« En arrivant dans une région comme la Bourgogne, qui est une région rurale, quatre départements, grande comme la Belgique, avec 19 villes seulement de plus de 10000 habitants, 9 villes de plus de 20000 habitants, une seule ville de plus de 50000*

---

<sup>15</sup> Les entretiens de cette enquête empruntent des éléments méthodologiques à la *Biographieforschung* visant à recueillir des profils « expérientiels ». Sans tendre à l'entreprise historiographique, la convocation de ces récits d'expérience comme sources orales permet de faire émerger la granularité du processus patrimonial dans les contre-points des différents témoignages. Cf. WALLENBORN, Hélène. *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire. Le témoignage à l'aube du XXIe siècle*. Bruxelles : Labor, 2006. LINDE, Charlotte. *Life Stories. The Creation of Coherence*. Oxford : Oxford University Press, 1993.

<sup>16</sup> Extrait du « Projet de développement culturel de l'Ecomusée du Morvan », 22 oct 2004, p. 19.

<sup>17</sup> Extrait d'entretien avec Antoine-Laurent Figuière, Directeur adjoint de la DRAC Bourgogne jusqu'à 2008.

<sup>18</sup> Extrait d'entretien avec Jean Piret, Directeur adjoint du Conseil régional de Bourgogne de 1999 à 2007.

*habitants, enfin 49000, Dijon, je me suis dit que c'était intéressant de travailler sur ce qui pouvait se passer en dehors des centres urbains ou du moins d'amener les institutions à ce qui pouvait se passer en dehors des centres urbains. [...] Ça passait aussi par amener certaines institutions à travailler en milieu rural. La scène nationale du Creusot à qui on a donné un petit budget supplémentaire pour qu'ils développent des spectacles itinérants dans la Saône-et-Loire. Et puis repérer ce qui pouvait être intéressant. Donc quand on est venu me voir et qu'on m'a tenu au courant qu'il y avait un projet en cours, qui reprenait les logiques traditionnelles mais du point de vue de la création et de la sensibilisation et pas seulement du point de vue de la conservation, ça se passait à Anost, c'était le projet de création de la Maison du Patrimoine Oral, ça m'a intéressé. »*

Il l'explique par la nécessité de savoir « bousculer un peu les cases » pour permettre à un projet intéressant, qui ne rentre pas tout à fait dans les cadres pré-établis de l'action publique, d'exister. Il argumente cet aspect structurant du projet :

*« Le déclencheur, ça a été la qualité du projet et l'intérêt du projet dans une région qui aurait pu être un département, le Morvan, dans un Parc naturel, où effectivement il y avait une grande force identitaire, et que cette force identitaire, c'était intéressant qu'elle ne soit pas seulement conservatrice ou réactionnaire mais qu'elle puisse être progressiste, et c'est ce que j'avais senti chez les porteurs de projet ».*

La dimension structurante du projet est d'ailleurs également évoquée par l'ancien directeur de la culture du Conseil régional qui insiste sur la potentialité escomptée au départ du projet MPO à rassembler les porteurs de projets, du point de vue des actions et de la recherche de moyens financiers (notamment auprès du CRB). Il explique la nécessité de « ne pas tout concentrer à Dijon », en terme d'infrastructures et de projets culturels, mais émet

des doutes sur la possibilité qu'un projet puisse avoir un rayonnement régional en étant centré à Anost. Il explique cette inquiétude notamment par la distinction territoriale qu'il ressent intuitivement entre ce secteur et le reste de la Bourgogne, où selon lui, « *il n'y a pas de vraie tradition comme il y en a encore dans le Morvan* ». Il nuance toutefois ce propos en admettant ne pas bien connaître le contexte dans d'autres secteurs que le Charolais-Brionnais où il réside. Pour l'ancien directeur adjoint de la DRAC, cette dimension d'aménagement du territoire s'inscrit précisément dans un choix politique de rééquilibrage de l'offre et de la pratique culturelle en Bourgogne, partagé par sa direction. Il pose les exigences de qualité, d'ouverture et de dimensionnement de l'action du futur centre de ressource, il instaure le débat avec le monde associatif. Le dispositif qui sera mobilisé par la DRAC pour accompagner la création de la MPO sera donc l'Aménagement du Territoire. Celui qui sera déclencheur de l'engagement de la Région sera la cohérence vis-à-vis du Contrat de Pays signé en 2004 avec le Pays Autunois-Morvan, nouveau dispositif contractuel entre l'Etat, la Région et le Département visant, prioritairement pour le CRB, à « *l'optimisation des relations entre institutions et société civile, entre la représentation politique et l'expression participative* »<sup>19</sup>. La collectivité pouvait ainsi articuler la politique d'accès à la culture et le principe participatif dans la mise en œuvre du développement local<sup>20</sup>. Plus que l'objet patrimonial porté par les associations, son rôle pressenti dans l'organisation et la démocratisation de l'existant a rassemblé les partenaires publics.

Les intentions de **structurer le territoire**, en termes d'infrastructure et de projet culturel émancipateur, en terme d'expertise de l'immatérialité culturelle, en terme de symbole de la reconnaissance publique de la culture populaire, ont trouvé convergence dans la création de la MPO. Ceci est l'une des clefs de compréhension de ce geste concerté entre l'Etat médiateur, les représentants du pouvoir local, les techniciens des collectivités et la société civile.

---

<sup>19</sup> Extrait du projet de communication pour la saisine du Conseil Economique et Sociale de la Région Bourgogne. MOTTET, Gérard (présenté par). Mise en place des conseils de développement : replacer les citoyens au cœur de la cohésion territoriale [document électronique]. Dijon : CESR de Bourgogne, votée le 12 décembre 2002, page<[http://www.region-bourgogne.fr/?o=publication&c=773#a\\_Ameacutenagementduterritoire](http://www.region-bourgogne.fr/?o=publication&c=773#a_Ameacutenagementduterritoire)> [consulté le 17/07/15].

<sup>20</sup> Pour un approfondissement du contexte et des enjeux des politiques culturelles à l'échelle nationale et régionale, cf. DARROUX, Caroline (à paraître). « La Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne. Actualité de l'activité patrimoniale et action citoyenne en région », *In Situ. Revue des patrimoines*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication.

Les dispositifs du patrimoine culturel immatériel n'ont donc pas prévalu à la création de la MPO. La politique patrimoniale de l'immatérialité culturelle n'a pas enclenché en Bourgogne de dynamique à part entière. Ce qui explique l'absence du Service régional de l'Inventaire dans le processus de création de la MPO. Comme en témoigne le responsable, le SRI est davantage centré sur le repérage et la désignation du patrimoine culturel matériel sans avoir pour l'instant résolu la difficulté d'intégrer le partage de l'expertise patrimoniale avec d'autres acteurs, comme le préconise la Convention pour la sauvegarde du PCI de l'UNESCO<sup>21</sup> :

*« Le lien à l'ethnologie et le lien à l'immatériel, aux savoir-faire, à la sensibilité au patrimoine des acteurs que l'on rencontre, ont toujours été présents mais toujours en filigrane, jamais comme sujet propre de recherche. C'est à dire que même au grand moment des enquêtes dans les années 1980-1990 sur le patrimoine industriel, quand les sujets d'étude nécessitaient un regard ethnologique, les différents services ont gardé leur regard traditionnel, sur le patrimoine architectural, sur le patrimoine mobilier, sur le patrimoine technique, mais ont fait appel à des ethnologues et des anthropologues quand le besoin s'en faisait sentir, puis quand la question des grands ensembles s'est posée, des sociologues également. Mais ces disciplines scientifiques, de l'immatérialité, du discours, de l'oralité n'ont jamais été intégrées proprement et de façon claire et précise dans les services d'inventaire, que ce soit au temps de la DRAC ou que ce soit après 2004 au moment du transfert. »*

Du point de vue des agents du Parc, la mise en œuvre de cet aménagement territorial varie, mais reste centrale dans le processus de création de la MPO. En effet, la chargée de

---

<sup>21</sup> Le responsable du SRI de Bourgogne a encadré un stage de Master d'anthropologie (dirigé par Jean-Louis Tornatore) en 2013, dont l'objectif était notamment de faire un état des lieux de l'intégration du PCI dans les Services régionaux de l'Inventaire en France. Elle révèle de grandes disparités. La réflexion est en cours dans le Service bourguignon mais rencontre plusieurs difficultés techniques et liées aux habitudes de travail. Cf. Laura Michalik, *Le Patrimoine culturel immatériel et la viticulture : étude au sein de la Bourgogne viticole*, mémoire de Master II, Dijon, Université de Bourgogne, 2013.



mission écomusée de l'époque, qui a conduit cette création, a mis l'accent sur l'ampleur régionale que la DRAC et le CRB demandaient pour la MPO :

*« Il fallait que le rayonnement ne soit pas seulement celui d'un écomusée mais qu'on soit bien au niveau de la région. Et c'est pour ça que j'ai appelé cette maison à thème « seconde génération », d'une part parce qu'on recherchait un autre rayonnement que celui très localisé des petites communes, et aussi parce qu'il y avait un enjeu professionnel fort avec des personnes qui étaient déjà en poste, des compétences réelles »<sup>22</sup>.*

D'un impératif imposé par les puissances publiques qui finançaient le projet, les agents du Parc ont fait une ambition.

On voit comment chaque type d'acteurs joue pleinement son rôle : les militants revendiquent une cause, à laquelle ils sont attachés dans le champ de la pratique et par la visée sociétale qu'elle sous-tend (éducation populaire, reconnaissance des identités culturelles) ; un élu fait acte de « reconnaissance » et intercède auprès des services, les techniciens structurent la mise en œuvre des politiques publiques. Tout va pour le mieux, et pourtant, dans ce creuset arrive la distorsion.

---

<sup>22</sup> Extrait d'entretien avec Gaïd Pitrou, chargée de mission « Ecomusée » au Parc du Morvan de 2004 à 2009.

## IV. La « participation » comme projection du principe de reconnaissance : le dispositif mis en tension

Du côté des militants associatifs, cette dimension régionale a en effet été diversement vécue. Une difficulté se lit spécifiquement dans le rapprochement des acteurs au départ de la création de cette Maison dédiée à l'immatérialité culturelle, relevant de la nature-même de l'objet patrimonial autour duquel ils s'assemblent: les uns élaborent ce lieu, décennie après décennie, comme une « réparation » « des abus d'oubli, des abus de silence »<sup>23</sup> de leur culture et de celle de leurs pères, vis-à-vis desquels une « remise en culture »<sup>24</sup> est nécessaire ; les autres soutiennent ou concèdent un projet dans une infrastructure globale de la culture en région, cohérente avec la politique publique. Même si les intérêts convergent, les savoirs en présence sont hybrides. Ces postures en rappellent d'autres car elles sont symptomatiques du tournant participatif du patrimoine au cours de ces dernières années<sup>25</sup>.

### 1) Renouveler la tradition pour se reconnaître et être reconnu

Les musiciens, conteurs, qui militent pour cette cause, portent un désir de reconnaissance à l'interface entre « intériorisation » et « extériorisation » de la mémoire<sup>26</sup>. Liés par une amitié soudée sur les bancs de l'université de Dijon et des luttes politiques qui y naissaient à l'époque, issus pour la plupart des milieux paysans et ouvriers, tous nés dans le Morvan et ses environs, ce petit groupe va se constituer, s'élargir, puis revenir à un noyau de

---

<sup>23</sup> TORNATORE, Jean-Louis. « La dette des fils. Rupture de classe et mémoire patrimoniale ». *Terrain*, 2008, n°50, 140-157. Consultable en ligne : <lien vers <http://terrain.revues.org/9293>>

<sup>24</sup> Extrait d'un avec Pierre Léger, membre fondateur du mouvement associatif en 1976 et président depuis 2008 de l'association Langues de Bourgogne.

<sup>25</sup> BARBE, Noël, CHAULIAC, Marina, TORNATORE, Jean-Louis. « Intangible Cultural Heritage Exposed to Public Deliberation : A Participatory Experience in a Regional Natur Park ». Dans ADELL, Nicolas, BENDIX Régina F., BORTOLOTTI, Chiara, TAUSCHEK Markus. *Between Imagined Communities and Communities of Practice. Participation, Territory and the Making of Heritage*. Göttingen : Universitätsverlag Göttingen, 2015, 201-217.

<sup>26</sup> Je souhaite ici mettre à l'épreuve de l'analyse que Jean-Louis Tornatore a proposée de la quête de reconnaissance des « enfants du Gueulard » dans le cadre de l'espace mémoriel de la Lorraine sidérurgique, la quête de ce groupe d'héritiers en Bourgogne, tant des similitudes se font jour. Une configuration proche montre comment, dans la violence du démantèlement de la classe ouvrière de la société industrielle comme dans l'expulsion historique de la classe paysanne de la société de progrès, des groupes expérimentent une action politique et culturelle qui leur permet subtilement de relier les modes de déploiement de la mémoire longue des sociétés traditionnelles et de la mémoire des sociétés de la modernité. TORNATORE, Jean-Louis. « La dette des fils. Rupture de classe et mémoire patrimoniale ». *Opus cité*.

quelques-uns, et va porter l'existence d'une « autre » culture à côté de la culture institutionnelle. « Fils » des chanteurs, musiciens, danseurs et conteurs traditionnels dont ils portent le répertoire et les pratiques, en filiation directe ou indirecte, les ayant acquis dans cette relation particulière – et c'est notamment le cas de la langue régionale qui fut, pour plusieurs, la première langue parlée à la naissance, leur langue maternelle – ils sont engagés dans un processus de reconnaissance liée à une mémoire intériorisée : « *se reconnaître soi-même et [demander à] être reconnu* »<sup>27</sup>. Ce mouvement mémoriel va rencontrer leurs aspirations politiques ancrées dans une mouvance altermondialiste et de soutien aux groupes et aux paroles dominées. L'engagement dans l'action culturelle se situe à cette intersection et se concrétise dans la collecte orale, la création, la diffusion : un processus « d'extériorisation de la mémoire »<sup>28</sup>, et de « mise en culture » selon les termes utilisés par l'un d'entre eux. Il y a, au départ de leur action collective comme individuelle, un sentiment de perte, de rupture, l'expérience d'une incertitude radicale quant à la relation au passé – et cela constitue un savoir d'usage manifeste commenté par la recherche<sup>29</sup> – qui nouent une nécessité vitale de trouver une forme de continuité. Une valeur de bien-commun est attribuée, de ce fait, à l'expression individuelle et anonyme comme réservoir d'expression collective d'une culture en transition. La collecte, la création et la diffusion deviennent des moyens « de gestion symbolique des passages, passages générationnels et de classe »<sup>30</sup>.

Si les animateurs des ateliers de langue, tout comme le président de l'association « Langues de Bourgogne », revendiquent le fait que la dimension régionale du projet ait été cruciale dans la possibilité de rassembler les « aménageurs de langue d'Oïl » et leurs forces dispersées avant cela parmi de multiples petites actions isolées, ils pointent les difficultés concrètes de cette construction du commun. Ce que résume l'ancien directeur du Parc et nouveau président de la MPOB : « *c'est le débat de comment faire vivre un objet local et une dimension régionale* ». On voit bien qu'à l'échelle de l'action associative, cette exigence

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, 3.

<sup>28</sup> *Ibid.*, 16.

<sup>29</sup> Cette relation au passé est notamment analysée par François Hartog et converge avec les régimes d'historicité qu'il élabore. Selon cet historien, la France d'après 1968 bascule dans un nouveau régime d'historicité qui trouve son expression la plus achevée au moment de la crise des années 1980 précipitant l'hypertrophie du présent et produisant le triomphe de l'incertitude dans la relation au passé, cette date correspond à la généralisation de la catégorie de « patrimoine ». HARTOG, François. *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*. Paris : Le Seuil, 2012 (2003).

<sup>30</sup> TORNATORE, Jean-Louis. « La dette des fils. Rupture de classe et mémoire patrimoniale ». *Opus cité*, 3.

régionale posée par la puissance publique raisonne plus globalement, comme un positionnement politique et philosophique que les « aménageurs » et militants doivent remettre sur le travail, remplir de sens. Ce travail du sens dans la déterritorialisation questionne la dynamique du « renouveau » que porte le milieu associatif depuis les années 1970. Pour les pouvoirs publics, l'attachement au territoire local, le Morvan, semble aller à l'encontre de l'ouverture « progressiste » qui se démarquerait de la « tradition » telle qu'elle fut construite par les études folkloriques et telle qu'elle est tacitement redoutée par les collectivités territoriales bourguignonnes : quête de passéisme et de nationalisme.

Pourtant l'« invention d'une tradition », qui est apparue lors de l'enquête comparative en région Languedoc et qui a été observée dans la pratique du milieu associatif morvandiau, repose davantage sur la culture d'une « poétique » spécifique : « cultiver le sens de la tradition » en déplaçant les problématiques spatio-temporelles. Anne-Sophie Haeringer décrit la dimension politique des rituels réinventés des *Temporadas* comme « une manière singulière d'articuler des identités, des corps, des corps sociaux, des communautés »<sup>31</sup>. Même si le corps est engagé d'une autre manière, les pratiques festives, et la Fabrique patrimoniale telle qu'elle s'observe dans le milieu associatif morvandiau mettent en jeu la même dimension politique (cf. description des ateliers de langue). Les analyses des différents acteurs et militants languedociens au cours du forum de février 2014 ont clairement fait apparaître la dimension « hétérotopique » de ce renouveau du « folklore ». Reprenant les réflexions de Benjamin Assié (directeur du CIRDOC) au sujet de l'action du Théâtre des Origines : « Voilà « un travail obsédé de patrimoine » qui propose une autre conception de « vivre la culture » : il ne lui paraît pas pour autant être obsédé par un passé tangible ni même par la référence à un seul territoire [...] Il [Benjamin Assié] situe ainsi l'action du Théâtre des Origines dans un constant mouvement de déterritorialisation (avec ses perspectives universelles, politiques et écologiques) et de reterritorialisation (avec son ancrage local), en totale congruence avec le fait qu'aujourd'hui « l'horizon de l'individu n'est pas le territoire ni la commune. » »<sup>32</sup> Ce même mouvement est tout particulièrement exposé dans une lettre adressée au *Monde* par les présidents de la MPOB et de Langues de

---

<sup>31</sup> Cf. Jean-Louis Tornatore (dir.), Eliette Guine, Anne-Sophie Haeringer. (2015). *La construction d'une ethnoscène. Théâtre et patrimoine culturel immatériel dans le monde occitan*, op. cit., 30.

<sup>32</sup> *Ibid.*, 32.

Bourgogne en 2015 suite à l'article publié le 8 août 2015 intitulé « La France bégaie ses langues régionales ». Les deux présidents y défendent la pratique du multilinguisme « dans un monde où la faculté de voyager s'amplifie » et permet l'émergence d'un « espace d'apprentissage d'autres idiomes et, au-delà, d'autres cultures », ainsi ils revendiquent le fait que la France devrait ratifier la charte européenne « par solidarité » « tant pour les pratiquants locaux que pour ceux qui arrivent sur son sol, parfois avec comme seul bagage leur langue et son imaginaire » « et mettre sur le devant de la scène mondiale ce bien encore non monétarisé ». <sup>33</sup> Alors que les représentants du Conseil régional de Bourgogne et la DRAC vont demander les gages de la *déterritorialisation* du projet, les associations vont peu à peu exprimer une incompréhension, un malaise, l'impression d'une équation caduque. En imposant la dimension « structurante » pour le territoire régional au projet de Maison du Patrimoine Oral, la puissance publique va en effet interagir dans la mécanique subtile du désir de société des militants associatifs, actionnée par cette mise en mouvement du passé et du territoire qu'ils pratiquent constamment (déterritorialisation – reterritorialisation). Il semble y avoir eu percussion entre la politique publique et l'engagement militant, produisant en même temps qu'une alliance, une mésentente.

## 2) Construction d'une arène politique

Il y a, entre les savoirs d'usage et les savoirs militants convoqués par la société civile et ceux mis à contribution par la puissance publique, un écart et une complémentarité significatifs. Il y a, dans l'attribution respective d'une valeur existentielle <sup>34</sup> à cet objet patrimonial, un décalage. Nous sommes sur deux échelles différentes entre lesquelles siège l'argument tacite de la reconnaissance et le lieu d'une controverse sur la définition du bien-commun. Ces échelles vont se mettre en tension à mesure de la préfiguration puis de la création du lieu public. Sans revenir sur l'ensemble des éléments qui permettent de montrer

---

<sup>33</sup> Cf. lettre reproduite en annexe.

<sup>34</sup> Je reprends ici la catégorie définie par Xavier Greffe à côté de « la valeur d'usage » du patrimoine, tant les prérogatives de *La valeur économique du patrimoine : la demande et l'offre de monuments* semble pouvoir être une grille de lecture de la mise en œuvre des politiques publiques dans cette étude de cas sur le patrimoine oral. En effet, l'ouvrage de 1990 insistait sur la nécessité d'aménager le bien patrimonial pour que l'offre première faite par des détenteurs du capital patrimonial « d'un support » culturel, rencontre la demande du public d'un « service esthétique, artistique, cognitif, etc. ». GREFFE, Xavier. *La valeur économique du patrimoine : la demande et l'offre de monuments*. Paris : Editions Anthropos, 1990. *L'économie politique du patrimoine culturel. De la médaille au rhizome* [document électronique]. Paris : ICOMOS, 2011, page <[http://openarchive.icomos.org/1307/1/IV-3-Article6\\_Grefe.pdf](http://openarchive.icomos.org/1307/1/IV-3-Article6_Grefe.pdf)> [consulté le 20/06/15].

cette dimension du processus d'institutionnalisation, notons que le besoin de reconnaissance est le point de résistance (voire de rupture) qui a conduit certains techniciens des collectivités à se détacher du projet. La reconnaissance « des communautés » se situe précisément au cœur du dispositif réglementaire et normatif du PCI<sup>35</sup>, il a fait très tôt l'objet d'une attention spécifique pour les complexités éthiques et morales qu'il soulève et notamment l'écart dans l'attribution de valeur aux éléments culturels qu'il suppose<sup>36</sup>. La reconnaissance des « communautés », terme ne bénéficiant pas d'une définition précise dans le droit international, génère autant de soupçon et de rejet vis-à-vis de politiques d'identités qui sous-tendraient une conception essentialiste de la culture, que de possibilité de « rattrapage des processus d'assimilation »<sup>37</sup>. Ellen Hertz et Suzanne Chappaz-Wirthner posent la question de la reconnaissance patrimoniale comme « justice sociale au rabais »<sup>38</sup> pour ce qui concerne les groupes sociaux discriminés. Ce point aveugle de la patrimonialisation va être travaillé à l'échelle locale par des acteurs qui assureront, tout au long de la démarche, la médiation entre les mondes sociaux, grâce à leur capacité à faire varier les échelles ou grâce à la transversalité de leurs fonctions.

La chargée de mission Ecomusée de l'époque invoque plus précisément la reconnaissance :

*« [Il y avait] cette volonté de Christian Paul de reconnaître tout le travail qui avait été mené depuis les années 1970 par le milieu associatif. Ça, il l'avait dit à Rémi [militant qui sera par la suite en détachement au Parc], il avait dit qu'il avait une dette envers le milieu associatif, il voulait qu'il y ait un acte fort pour reconnaître tout le travail réalisé ».*

<sup>35</sup> Les communiqués issus des tables rondes internationales des ministres de la culture montrent comment cette dimension était présente dès les premiers travaux, notamment *Le Patrimoine culturel immatériel, miroir de la diversité culturelle* [document électronique] IIIe table-ronde internationale des ministres de la Culture, communiqué final, Déclaration d'Istanbul, Istanbul : 16-17 sept 2002, page <<http://portal.unesco.org/fr/files/6209/10328673500Communiqu%E9Final-F-17sept.pdf/Communiqu%E9Final-F-17sept.pdf>> [consulté le 20/06/15]. Cf. également LE SCOUARNEC, François-Pierre. « Quelques enjeux liés au patrimoine culturel immatériel ». *Le Patrimoine culturel immatériel*. Arles : Actes Sud, 2004, 26-38.

<sup>36</sup> Voir en particulier BORTOLOTTI, Chiara (dir.) avec la collaboration d'Annick Arnaud et Sylvie Grenet. *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*. Paris : Editions de la MSH, 2011.

<sup>37</sup> MAGUET, Frédéric. « L'image des communautés dans l'espace public ». Dans BORTOLOTTI, Chiara. *Ibid.*, 47-73.

<sup>38</sup> HERTZ, Ellen, CHAPPAZ-WIRTHNER, Suzanne. « Introduction : le patrimoine a-t-il fait son temps ? » Dans HERTZ, Ellen, CHAPPAZ-WIRTHNER Suzanne. *Ethnographie des pratiques patrimoniales : temporalités, territoires, communautés*. *Ethnographiques.org* [document électronique], 2012, n°24, page <<http://www.ethnographiques.org/2012/Hertz,Chappaz-Wirthner>>

En confrontant les témoignages, il est possible d'observer la plus grande prise en compte des militants engagés dans la reconnaissance de la culture populaire locale à mesure de l'avancée dans le temps et à mesure de leur rayonnement sur le territoire, à mesure aussi de leur avancée dans l'âge. L'ancien directeur nous rappelle que l'implantation des acteurs associatifs a eu une valeur politique déterminante pour attirer le soutien apporté par ce président du Parc, vice-président du Conseil régional. D'une posture de militants rebelles à l'institution, les militants et l'objet de leurs revendications sont devenus des appuis potentiels au pouvoir local. A noter que la création de la MPO arrive à un moment de basculement de plusieurs collectivités territoriales à gauche, plutôt globalement favorables au courant « progressiste » porté par ces militants, ainsi que le qualifie l'ancien directeur adjoint de la DRAC. Quand je l'interroge sur la teneur de ce qualificatif de « progressiste », il répond :

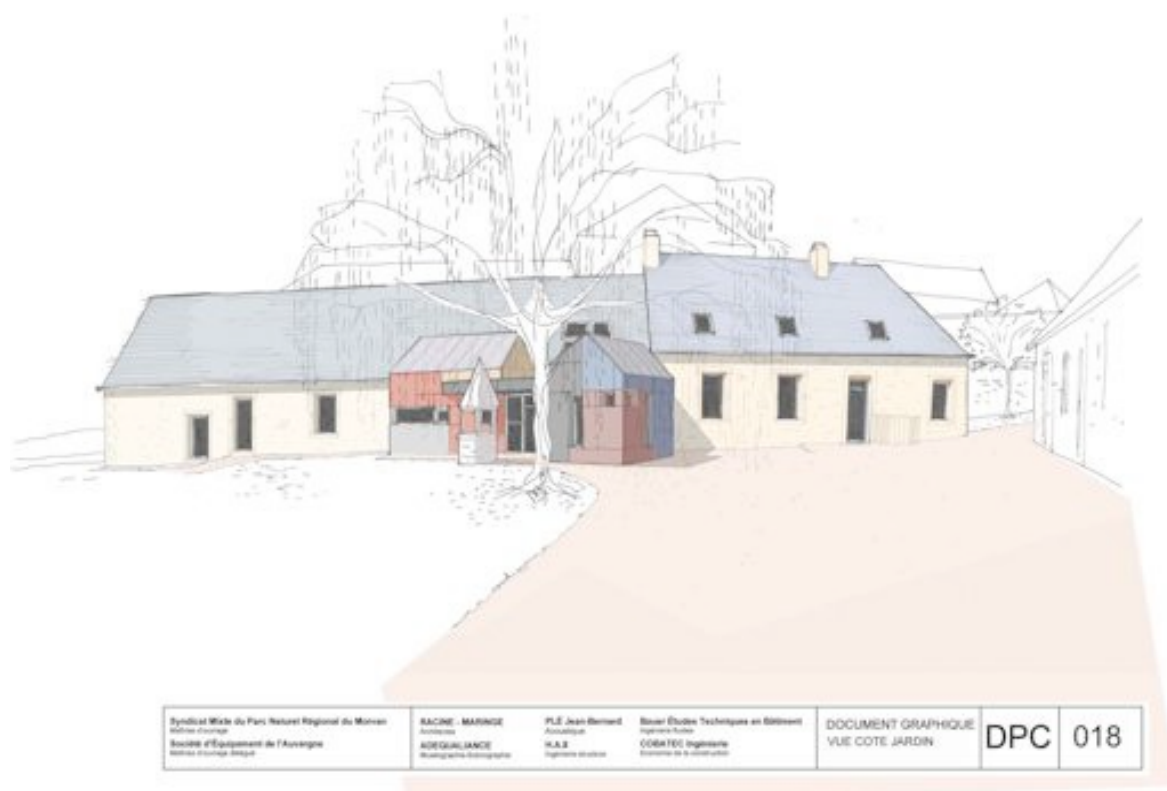
*« C'était lié à la triple dimension du projet : collectage, création à partir de ce collectage, et une dimension intergénérationnelle par rapport au territoire dont il était question. »*

Les techniciens du Parc du Morvan, en poste à l'époque, vont intégrer la dimension symbolique portée par leur président dans le montage du projet, notamment en le reliant très fortement au principe de « participation des habitants » à l'origine des écomusées. Gaïd Pitrou, alors chargée de mission et responsable de l'écomusée du Morvan, explique comment elle concevait sa fonction comme un accompagnement technique et une « *ingénierie culturelle au service du milieu associatif* »<sup>39</sup>, reconnaissant la place centrale des savoirs et de l'expérience des associations dans le montage de l'ensemble des projets liés aux maisons à thèmes de l'Ecomusée, tentant avec détermination de mettre en acte l'étymologie même du terme : « *L'oikos* » doit en théorie transformer le musée en un lieu de vie sociale, économique et culturelle et en un espace de transmission centré sur la participation des communautés. Consciente de l'essoufflement du modèle et des difficultés

---

<sup>39</sup> Extrait d'entretien avec Gaïd Pitrou.

qui lui sont liées, elle va s'engager dans le pilotage de la création de la MPO comme dans un projet expérimental de mise en œuvre d'une « nouvelle génération » de maisons à thème



Projet architectural de la MPO. Dessin du corps de bâtiment côté jardin, Damien Racine Architecte, 2006. Collection Pnr du Morvan. Reproduction MPOB, 2008.

La présence à ses côtés, de 2004 à 2008, de Rémi Guillaumeau, à la fois militant, musicien-conteur et conseiller technique en Education populaire à la DRJS, va ouvrir la voie d'un processus participatif dans l'élaboration du projet, chacun, en fonction de ses compétences et de ses affinités, se chargeant de faire circuler les savoirs et les débats aux groupes d'acteurs qu'il côtoie. Rémi Guillaumeau décrit sa posture :

*« Mon rôle était de relayer l'attente des associations, mais toujours avec cette idée de faire bouger les points de vue des associations et de l'institution »,*

Il explique que dans ce processus, *« il y a eu un effort énorme de traduction »* de sa part, même si, de son point de vue, *« il y a eu un déficit de traduction du haut vers le bas »*,



des codes et des stratégies des institutions vers les représentants associatifs. Une « association de préfiguration de la maison du patrimoine oral » est fondée en 2005 pour mener à bien le projet de création, les modalités d'organisation et de gestion de la structure et initier des opérations. Elle est notamment composée des représentants des associations, de la mairie, du Parc du Morvan, de la DRAC, du CRB. Cette instance sera le lieu privilégié du débat entre acteurs. A côté de cela, un groupe informel va travailler au projet scientifique et culturel de la MPO, des entretiens auront lieu entre les médiateurs et les représentants associatifs. Dans ces discussions, les premiers signes du trouble participatif vont se manifester. Raphaël Thiéry, l'ancien président de l'UGMM explique :

*« Là, pour moi, il s'est passé quelque-chose. C'est là où je pense qu'on s'est rendus compte que nous n'avions pas les mêmes attentes, les uns et les autres, vis-à-vis de ce lieu »<sup>40</sup>*

La sensation de figures imposées par la puissance publique (dimension régionale de l'action, démarche écomuséale) va engendrer le sentiment d'être dépossédés du projet par certains militants, le projet scientifique et culturel ne semble pas répondre suffisamment aux demandes du milieu associatif, orientées davantage vers un lieu logistique et convivial. Pourtant, on peut y lire les enjeux liés à « *un nouvel espace culturel pour les habitants* », l'objectif de « *relayer et reconnaître le travail mené par le tissu associatif pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine oral* », « *privilégier une approche vivante du patrimoine immatériel* »<sup>41</sup>. Dans la mise en œuvre opérationnelle, les objectifs rassemblés en missions et pôles organisent bien l'action en articulant les échelles régionale et locale. Chaque association va pourtant déployer ses propres stratégies pour préserver un autre aspect des choses dans le futur lieu, défendant, en même temps que le projet fédérateur, son propre projet associatif. Ce qui va conduire la structure vers une gouvernance participative.

---

<sup>40</sup> Extrait d'entretien avec Raphaël Thiéry, Président de l'association UGMM de 1998 à 2010.

<sup>41</sup> Extrait du « *Projet scientifique et culturel de la Maison du patrimoine oral* », 2008, p. 6.

### 3) L'expertise des acteurs

La « convivialité », « le besoin de se retrouver » défendus par les associations est à replacer dans ce qui constitue la nature spécifique des pratiques culturelles de l'oralité : « *le patrimoine immatériel est culturel comme le patrimoine matériel, il est aussi vivant comme le patrimoine naturel* »<sup>42</sup>. Cette ouverture sur le vivant et sur la dimension anthropologique de la culture est un autre « tournant » dans la conception du patrimoine que va consacrer la catégorie du patrimoine culturel immatériel<sup>43</sup>. Cet autre savoir d'usage convoqué ici par les associations mérite d'être exploré en détail pour comprendre l'actualité de cette controverse dans le champ patrimonial. Les associations historiques du projet MPO portent des modes d'apprentissage qui sortent des cadres formels des enseignements classiques : transmission musicale « de routine », relation de compagnonnage, rassemblements privés, investissement de l'espace public, etc. Ces formes liées à « l'apprentissage implicite », tel qu'il a été décrit par les neurosciences au sujet de la langue maternelle<sup>44</sup> et repris dans l'analyse de la médiation culturelle depuis une quinzaine d'années<sup>45</sup>, restent un terrain peu exploré de la recherche sur l'institutionnalisation du patrimoine. En effet, « les moyens non-formels de transmission », tels qu'ils sont désignés à l'article 14 de la convention pour la sauvegarde du PCI ne bénéficient pas vraiment d'une définition précise autrement que par contraste vis-à-vis des moyens formels. Ces mécanismes de transfert et d'acquisition des traditions orales échappent à la rationalisation scientifique et administrative<sup>46</sup>. Ce point a également été mis en exergue au cours de l'enquête avec les acteurs languedociens : « *Les institutions patrimoniales sont appropriées à une conception élitiste et objectale du*

---

<sup>42</sup> KIRSCHENBLATT-GIMBELT, Barbara. « World Heritage and Cultural Economics ». Dans Ivan Karp, Corinne A. Kratz, Lynn Szwaia & Tomás Ybarra - Frausto, *Museum Frictions. Public Cultures / Global Transformations*, Durham / Londres : Duke University Press, 164.

<sup>43</sup> Cf. TORNATORE, Jean-Louis. « L'esprit de patrimoine », *Terrain*, n°55, 106-127.

<sup>44</sup> REBER, Arthur. *Implicit learning and tacit knowledge ; an essay on the cognitive unconscious*. New York : Oxford University Press, 1993. ELLIS, Nick. *Implicit and explicit learning of languages*. Londres : Academic Press, 1994. VINTER, Shirley, PERRUCHÉY, Pierre (dir.). *Mémoire et apprentissages implicites. Confrontations orthophoniques*, 2002, n°4.

<sup>45</sup> Entre autres, JACOBI, Daniel. « Savoirs non-formels ou apprentissages implicites ? » *Recherches en communication*, 2001, N°15, 169-184.

<sup>46</sup> Ce mécanisme fait partie des compétences d'expertise qui ont précisément creusé la remise en question de la politique patrimoniale française depuis les années 1990, et reconfiguré l'expertise patrimoniale à travers l'adhésion au dispositif du PCI : les « *premiers experts deviennent les praticiens eux-mêmes – et non plus l'ethnologue – le référent premier de la mise en valeur patrimoniale est le groupe ou la communauté dans lesquelles ces pratiques ont lieu et qui les reconnaît – et non plus le territoire* ». Cf. TORNATORE, Jean-Louis. « L'esprit de patrimoine ». *Opus cité*, p. 118.

*patrimoine. En d'autres termes, il n'existe pas aujourd'hui d'institutions de transmission appropriées aux cultures locales et dominées.* » Notamment Claude Alranq, spécialiste de l'ethnoscénologie et artiste, marque son intérêt pour « *la transmission par expérimentation* » qui contient implicitement l'idée « *d'actualisation : l'expérimentation porte sur un contenu (mettons les cultures populaires) et les moyens de l'actualiser, de le rendre présent (mettons l'ethnoscénologie) – ce qui permet de relativiser ce qui est dit nous venir du passé.* »<sup>47</sup>

Cette dimension est bien prise en compte dans les textes administratifs liés à la création de la MPO, mais comme ce savoir d'usage reste peu explicité ou explicitable, des écarts significatifs persistent parmi les acteurs de la création de la MPO dans la lisibilité que ce mode d'apprentissage donne lieu à des compétences spécifiques à la transmission orale.



Démonstration de vielle par un militant à des gendarmes lors d'un défilé de rue. Photographie CHERMAIN, Claude, 1978. Collection et reproduction MPO, 2015.

Certains acteurs institutionnels verront dans cette réaction des associations l'impossibilité du milieu associatif de se mettre d'accord pour travailler conjointement à l'intérêt général, d'autres y liront la crainte de l'institutionnalisation. C'est à cette période

---

<sup>47</sup> Jean-Louis Tornatore (dir.), Eliette Guine, Anne-Sophie Haeringer, *op. cit.*, 153-154.

que va apparaître le mot « patrimoine » dans la nomination du lieu : alors que les associations proposaient « maison des traditions orales », le terme retenu à l'issue des débats sera « maison du patrimoine oral ». Dans le projet scientifique et culturel de 2008, la ratification par la France de la charte de l'UNESCO pour la sauvegarde du PCI apparaît clairement comme un contexte international et national « favorable » au projet. Il est noté que « *la Maison du Patrimoine Oral a vocation d'appartenir au réseau national pour participer à une politique globale de préservation, de valorisation et de diffusion du patrimoine immatériel* »<sup>48</sup>, annonçant les effets d'un repositionnement politique : **l'objectif de démocratisation de la culture explicitement porté par les acteurs institutionnels en 2004 va muer vers un dispositif de démocratie culturelle**, plus proche des aspirations des acteurs des associations. La discussion sur les termes, la montée en puissance de l'argument de reconnaissance à l'échelle locale et nationale, la dimension participative de la préfiguration du lieu et l'effort de *traduction* entre les institutions et les associations sont les ingrédients qui accentuent la confrontation des savoirs et l'émergence d'une arène politique locale à laquelle participe la société civile. Les savoirs d'usage tendent à y être désignés et pris en compte mais restent dans l'implicite, les savoirs institutionnels tendent à y être légitimés aux yeux des acteurs non-institutionnels mais ne sont pas vraiment mis en débat.

A ce moment, ce sont les techniciens du Parc qui vont peu à peu ressentir une mise à l'écart par les associations, alors que le sentiment « qu'il manque quelque-chose » perdure au sein des associations, plus ou moins régulé par la professionnalisation du milieu (mise en place de procédures professionnelles compatibles avec l'organisation institutionnelle). Cette controverse sera accentuée par les divergences de postures des militants vis-à-vis des institutions, comme l'explique le premier président de la MPO, Jean-Luc Debard :

*« Parmi les militants, il y a ceux qui acceptent la prise de pouvoir institutionnel et ceux qui refusent parce qu'ils habitent le contre-pouvoir ou parce qu'ils ont peur de ne pas être assez forts vis-à-vis des grandes institutions. »*<sup>49</sup>

---

<sup>48</sup> Extrait du « Projet scientifique et culturel de la Maison du patrimoine oral », 2008, p. 3.

<sup>49</sup> Extrait d'entretien avec Jean-Luc Debard lors de la discussion collective autour de la restitution des analyses de l'enquête du 17 août 2015.

Jean-Luc Debard considère que l'accès au pouvoir central est la continuité de l'engagement militant. Raphaël Thiéry, alors président de l'UGMM, considère que l'institution est un cadre contraignant, certes fondamental, auquel le cadre associatif se « heurte », il insiste sur le fait que le milieu des musiques traditionnelles est historiquement lié à une sorte « d'atavisme » qui hérite des pratiques de chants de revendication, des musiciens marginaux souvent au ban de la société, favorisant une posture de résistance aux institutions. La résistance du milieu associatif à la fusion des projets et des structures au sein de la MPO, dans une perspective de structuration territoriale, s'explique donc dans le champ de la pratique. L'institutionnalisation de la transmission des cultures populaires porte le risque de les figer et donc de les faire disparaître, d'où le sentiment de devoir préserver « une autonomie de la culture populaire », comme cela a été également évoqué en région Languedoc, qui donne lieu à deux types d'attitude : la posture victimaire et douloureuse de « faire valoir sa culture contre » ; a contrario celle de faire valoir une posture centrée ailleurs, dans un monde à soi, hors de toute atteinte. »<sup>50</sup> Alternative à laquelle Jean-Louis Tornatore propose « *un aller-retour constant entre autonomie et hétéronomie des cultures populaires, exprimant la nécessité salutaire de déjouer les effets de domination en inventant un espace de liberté propre ; s'affranchir ainsi de la douleur et de la position de victime en cultivant une posture qui consiste à, en même temps, ne pas être toujours sur le terrain de la domination et ne pas éluder la domination ?* »<sup>51</sup> On voit à quel point le processus d'institutionnalisation peut être complexe dans le cadre de l'action de promotion et de transmission des cultures populaires.

La dimension d'engagement pour des éléments culturels comme la langue et les pratiques liées aux savoirs populaires, tout comme les cadres spécifiques à leur transmission, ont par ailleurs des propriétés qui les rendent invisibles pour les observateurs plus extérieurs. Les chefs de services de la Région expliquent à quel point le projet MPO était « confus », « obscur », « complexe » et pouvait paraître « rétrograde », freinant l'engagement des collectivités. Ces difficultés sont rapportées à l'objet immatériel de la MPO, alors que les autres acteurs institutionnels convoquent les vertus quasi révélatrices et

---

<sup>50</sup> Jean-Louis Tornatore (dir.), Eliette Guine, Anne-Sophie Haeringer, *op. cit.*, 155.

<sup>51</sup> *Ibid.*

la nécessité de « l'initiation » ou de la « sensibilisation » à l'immatérialité culturelle par les acteurs associatifs eux-mêmes pour comprendre de quoi il s'agit.

Le patrimoine culturel vivant recouvre pour les différents acteurs rassemblés autour de ce projet, des contenus divergents, des désignations également diverses. La capacité des militants associatifs à montrer la dimension « progressiste » de la sauvegarde du PCI a semblé, sur ce territoire, déterminante. Lorsque ce dévoilement n'a pas eu lieu, le temps et la fréquentation administrative de la structure n'y ont pas suffi. Il serait intéressant de comprendre ce qui se joue précisément dans cette « initiation », comment elle s'opère, ce qui fait signe au néophyte. La « complexité » structurelle et juridique attribuée au projet MPO et pointée comme cause de la « crise » de 2012, est à replacer dans cette dimension éthique, philosophique et politique inhérente à l'objet patrimonial travaillé par le projet MPO. Les observateurs critiques montrent les saut-contraintes de l'institutionnalisation des traditions populaires, son impact sur le lissage des antagonismes culturels, ses procédures de mise en conformité avec la culture d'état<sup>52</sup>, ils insistent sur la nécessité de faire sens des rapports de force qui s'exercent dans ces arènes pour y observer des dynamiques renouvelées de savoirs et de pouvoirs<sup>53</sup>. Les acteurs associatifs expriment ici la difficile compatibilité entre des *moyens non-formels de transmission* et une dynamique *d'institutionnalisation patrimoniale*. En même temps, ils insistent sur la question du *passage au pouvoir* qui se trouve au centre du processus<sup>54</sup>. Ces éléments restent encore aujourd'hui des points de résistance du projet MPO qui semblent ouvrir la voie d'un chantier de travail sur la culture immatérielle. La nature des pouvoirs et contre-pouvoirs qui s'exercent dans cette configuration, à côté des types de savoirs qui s'y côtoient, fait émerger des engagements d'un nouvel ordre. Au-delà de la seule contestation, les modalités par lesquelles se négocient, autour de ce lieu, des valeurs aux pratiques culturelles de l'oralité vont ouvrir des possibilités de réinventer des manières de « faire culture ».

---

<sup>52</sup> Voir sous certains régimes autoritaires, le PCI devient une véritable « stratégie de gestion des différences » et un assujettissement du peuple. Cf. HAFSTEIN, Valdimar. « Célébrer les différences, renforcer la conformité ». Dans BORTOLOTTI, Chiara. *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie. Opus cité*, 75-93.

<sup>53</sup> Cf. notamment GIVRE, Olivier. « Savoirs et pouvoirs, stratégies et tactiques dans l'arène patrimoniale du nestinartsvo (Bulgarie) ». Dans *Au-delà du consensus patrimonial. Résistances et usages contestataires du patrimoine. Civilisations*, 2012, 61-1, n°2, 103-120. Et plus largement l'ensemble de ce numéro.

<sup>54</sup> Les débats lors de la discussion collective autour du présent article ont largement été orientés sur ces questions.

## V. Fabriquer le patrimoine citoyen : des ateliers de langue à l'économie de la reconnaissance

Entre 2012 et 2014, la MPOB a dû faire face à des difficultés importantes qui ont abouti à la restructuration de son projet. Cette étape offre une opportunité d'analyse de l'adéquation entre le produit de l'arène politique qui évolue de manière plus ou moins formelle entre 2005 et 2008 et l'économie du patrimoine dans laquelle celle-ci s'est inscrite. La « valeur » et le « dispositif d'attribution de valeur » à ce qui est dès lors désigné comme « patrimoine oral », relié de manière consubstantielle au « patrimoine immatériel », permettent d'articuler l'analyse socio-anthropologique et l'analyse économique dans ce processus. Comme je l'ai montré plus haut, la MPO est très tôt conçue comme un lieu patrimonial à rayonnement large et aux enjeux de professionnalisation forts (notamment pour renforcer sa capacité d'expertise). L'ancienne chargée de mission de l'Ecomusée du Morvan nous précise que ces aspects innovants dans la démarche écomuséale allaient de pair avec la dimension économique du projet :

*« Ne pas en faire uniquement un lieu de visite, mais bien un lieu de production, qui était la production de la matière immatérielle : l'archivage sonore de toute la collecte de mémoire qu'il y avait eue et qui serait menée par la suite sur tout le territoire. »<sup>55</sup>*

La part d'autofinancement générée par l'activité de production s'élevait à 30%. Comme le souligne l'ancien directeur adjoint du Conseil régional, le modèle économique retenu ne lui semblait pas clair avant l'ouverture, le plan de financement restait fragile à ses yeux après l'ouverture et le modèle d'organisation, assez complexe<sup>56</sup>.

---

<sup>55</sup> Extrait d'entretien avec Gaïd Pitrou.

<sup>56</sup> Les comptes-rendus, les versions successives de conception du projet, les plans de financements ne font pas apparaître les modalités de création de valeur ajoutée sur les biens patrimoniaux pour ce qui concerne la part d'autofinancement de la structure.

## 1) Propriété intellectuelle et prolifération du social

L'immersion dans les actions de valorisation et de transmission du patrimoine oral portées par les associations offre un angle de compréhension permettant de questionner la manière concrète par laquelle les acteurs associatifs ont élaboré un dispositif particulier d'attribution de valeur à leurs pratiques. Il est à noter que le principe fondateur en est une conception spécifique du droit d'auteur. L'ancien président de l'UGMM rappelle « *que l'UGMM est née d'un procès [gagné] contre la SACEM* », alors qu'un compositeur demandait des droits d'auteurs à un groupe de musiciens locaux parce qu'ils avaient interprété un chant traditionnel qu'il s'était attribué. L'association va en effet se constituer comme garante de l'inscription dans le domaine public des musiques et chants traditionnels du Morvan. Cet élan, assez symptomatique des associations de musiques et danses traditionnelles françaises, va prendre un tournant original. A la création en 1995 de l'association Mémoires Vives, qui archivera les documents sonores constitués par les associations plus anciennes, la préservation de l'inaliénabilité du droit patrimonial des témoins enregistrés devient un pendant à la constitution du patrimoine collectif. Par la prolifération des auteurs « ordinaires » contre l'accaparement de la propriété intellectuelle par un petit nombre, cet usage du droit d'auteur propose une alternative à la dimension individualiste comme aux conséquences « corporatives » de la propriété intellectuelle<sup>57</sup> : les propriétés intellectuelles individuelles s'additionnent pour former une mémoire collective. Ainsi, la question de la distribution de l'autorité (de la fonction-auteur) semble rejoindre ce qui s'observe dans l'action du Théâtre des Origines à Pézenas : « une volonté de « mettre en partage » ce qui fait autorité »<sup>58</sup>. Mais cela s'opère différemment sur le terrain bourguignon peu représenté dans le domaine par des artistes professionnels, plutôt irrigué par les pratiques renouvelées de l'Education populaire. **On y voit se déployer « une autorité » ordinaire qui revitaliserait la culture locale, en dehors de la scène, de la mise en scène... Est-ce à dire en dehors d'une ethnoscène ?** Il me semble en effet que ce qui est remarquable, d'un point de vue comparatif avec l'ethnoscène de Pézenas, c'est cette

---

<sup>57</sup> Pour une analyse des revendications de la propriété intellectuelle du patrimoine culturel immatériel par les communautés, cf. HAFSTEIN, Valdimar. *Opus cité*.

<sup>58</sup> Jean-Louis Tornatore (dir.), Eliette Guine, Anne-Sophie Haeringer, *op. cit.*, 166.



volonté assumée (mais aussi subie<sup>59</sup>) par les militants de ne pas orienter l'action associative vers la mise en scène, le spectacle<sup>60</sup> ni le rituel. Ce principe cumulatif de l'autorité des praticiens non-professionnels, produisant des « œuvres de l'esprit » à chaque variante enregistrée de chant traditionnelle, de récit, d'interprétation musicale de morceaux traditionnels, suit la logique de développement des archives ouvertes dans le cadre du protocole élaboré conjointement à l'échelle inter-régionale pour le « portail du patrimoine oral »<sup>61</sup> et dont la MPO fait partie (et avant elle, Mémoires Vives). Il faut noter que cette activité liée aux archives sonores du patrimoine oral a constitué le premier terme de la collaboration entre la puissance publique, les collectivités et le milieu associatif en 2004. A cette date, la Région via l'association « Musique Danse Bourgogne » commanditait la première mission d'inventaire, de sauvegarde et de diffusion d'archives sonores, reconnaissant par là-même les compétences des associations préfiguratrices de la MPO dans ce domaine. En reconnaissant cette expertise, la collectivité et la DRAC de Bourgogne ont ouvert la voie à une autre manière d'appréhender le rapport à la culture, celle du rapport des individus à leur propre culture.

Comme nous l'avons vu, cette place de l'action publique s'est peuplée d'acteurs inattendus remettant en question les certitudes institutionnelles et ouvrant une arène politique où s'est discutée la manière d'institutionnaliser précisément ce type de rapport (l'attachement au domaine public et à la transmission par expérimentation) à ce type de culture (la culture locale). Au-delà du dispositif « participatif » (notion largement rebattue dans la mise en œuvre actuelle des politiques publiques), et qui recouvre la triple ambiguïté de la place qu'il laisse au public (je reprends volontiers la clarification proposée par Michel de Certeau en 1980, entre « recevoir une part », « apporter une part », « prendre part »<sup>62</sup>), l'enjeu de l'arène politique autour de la création de la MPO s'est tourné résolument vers le « prendre part » pour les associations, parce qu'aucune autre partie ne revendiquait

---

<sup>59</sup> Plusieurs militants, surtout jeunes, regrettent l'absence de professionnalisation dans le milieu traditionnel morvandiau, comme un train qui aurait été raté.

<sup>60</sup> L'association UGMM propose quelques créations, et travaille à la diffusion de spectacles de musique mais cet aspect reste celui que la MPO a le moins développé en comparaison des actions de transmission, de pédagogie, de sauvegarde, de mise en réseau.

<sup>61</sup> Cette base de données ouverte permet des recherches au travers des corpus de neuf régions. Cf. page <http://www.portaildupatrimoineoral.org/index.php/index>.

<sup>62</sup> Cf. Michel de Certeau, *L'invention du quotidien*, Paris : Gallimard, 1980. Je dois cet éclairage à Noël Barbe qui a judicieusement réintroduit cette référence lors d'une journée proposée par la DRAC de Franche-Comté en novembre 2015.

l'expertise vis-à-vis de l'immatérialité culturelle (absence de Conseiller à l'ethnologie à la DRAC Bourgogne), et parce qu'il fallait bien que cette expertise existe dans le montage de projet. Même si les attendus escomptés ne furent pas tous réalisés, il est donc clair que dès 2004, un moment fort de la montée en régime de la « prolifération du social »<sup>63</sup> dans le champs technico-administratif a été inauguré et un nouveau frémissement a vu le jour, bien après celui de la décennie des années 1980-1990, pour cette valeur fondamentale portée par les militants engagés dans la défense et la promotion de la culture populaire : la reconnaissance d'une culture appartenant au domaine public et sur laquelle « le public »<sup>64</sup> a autorité. Cette dialectique entre *reconnaissance* et *prolifération du social*, qui a fortement conditionnée la création de la MPO et le fonctionnement des premières années, se déploie de manière homothétique dans chaque association fédérée au sein de la MPO. On peut observer, sur le terrain, comment le principe de variation vient compléter la dialectique et donner une clef de compréhension à l'économie générale de l'immatérialité culturelle élaborée au fil des décennies au sein de ce milieu associatif.

---

<sup>63</sup> Notion développée par Marilyn Strathern, « What is intellectual property after ? », in *Actor Network Theory and After*, Oxford : Law/Hassard, 1999, 156-180.

<sup>64</sup> Au sens de John Dewey (2010), *Le public et ses problèmes*, Paris : Gallimard, [1925-1927].

## 2) La Fabrique de la langue

L'association Langues de Bourgogne, fondée en 2008 en même temps que l'ouverture de la MPO, va instaurer ce principe en méthode. Le président tente de trouver comment « dépasser la dialectique entre unité et diversité par une troisième proposition à inventer pour ne pas dissoudre la diversité dans la République ni, à l'inverse, noyer la République dans la diversité »<sup>65</sup>. Un atelier de langue va notamment se créer et circuler dans toutes les communes d'un canton de Côte-d'Or : « Les Raibâcheries du Bochet ». Elaboré selon un fonctionnement participatif s'appuyant sur les associations de patrimoine de chaque commune, l'atelier est itinérant et organisé par chacune d'elles, il a lieu une fois par mois. Les témoignages des animateurs d'ateliers de langue réactivent précisément la triple dimension du projet de départ : transmission, création, tradition. Jean-Luc Debard, expert dans les pratiques pédagogiques alternatives (production d'un mémoire de recherche sur ce sujet), décrit comment, avec Gilles Barot, ils mettent en œuvre méthodiquement cet engagement dans le cadre précis de la revitalisation des langues de Bourgogne. Ils ont inventé une méthodologie basée sur la prise en compte des particularismes portés par les individus pour qu'une langue commune se « re-fabrique »<sup>66</sup>. L'un d'eux explique :

*« Nous allons toujours un peu plus loin dans la subtilité de ce lien des gens à leur lieu de vie, grâce aux variantes. Parfois quelqu'un se rend compte : « Tiens, tu es le seul à dire ça ». Mais ce n'est pas grave, on le note car même s'il n'y a qu'une personne qui nomme les choses ainsi, ça a toute sa valeur. Et c'est comme ça que ces personnes deviennent porteuses de leur culture, ils ont la possibilité de la porter dans la singularité. Et pourtant on peut parler tous ensemble, ça ne pose pas de problème. »<sup>67</sup>*

---

<sup>65</sup> Extrait d'entretien avec Pierre Léger, Président de l'association Langues de Bourgogne depuis 2008.

<sup>66</sup> Terme utilisé par Jean-Luc Debard pour qualifier l'acte accompli au fil des ateliers.

<sup>67</sup> Extrait d'entretien avec Gilles Barot, Animateur des « Raibâcheries du Bochet » depuis 2008.

Gilles Barot précise qu'il considère qu'ainsi se forme « des communautés » qu'il définit comme « *des lieux où se crée du commun* ». Cette posture s'est accompagnée d'une démarche de conscientisation politique comme l'explique Jean-Luc Debard :

*« Ce qui était aussi important pour moi, c'était l'implication des élus. Au départ, on demandait au maire du village qui accueillait l'atelier d'être présent et d'en parler au Conseil municipal. Les maires devaient se positionner, et prenaient la parole en début d'atelier. »*<sup>68</sup>

Ces ateliers rassemblent entre 80 et 150 personnes dans des communes parfois très petites, où le nombre d'habitants peut être inférieur au nombre de personnes présentes à l'atelier (comme j'ai pu l'observer).



Atelier « Les Raibâcheries du Bochet », Civry-en-Montagne. Photographie DEBARD, Jean-Luc, février 2015. Collection et reproduction Langues de Bourgogne, 2015.

---

<sup>68</sup> Extrait d'entretien avec Jean-Luc Debard, Animateur des « Raibâcheries du Bochet » depuis 2008, Président de la MPO de 2008 à 2014.

Chaque atelier se déroule en 3 temps : un temps pour se réappropriier un élément du patrimoine oral et /ou écrit bourguignon (chants traditionnels, poèmes), un temps pour analyser la langue qui y est utilisée, un temps pour la création littéraire (chaque participant est invité à fournir en amont un texte qu'il aura écrit en lien avec la thématique de l'atelier, une lecture à voix haute sera proposée lors de l'atelier)<sup>69</sup>. « La composante vivante » sur laquelle s'appuie les animateurs renvoie à la dimension « non-formelle » du cadre de transmission afin que la langue soit « *un vecteur de vie, pour rire, pour parler* » au-delà d'un objet d'étude et qu'elle se transmette en dehors de formes académiques et de normalisation.



Atelier « Les Raibâcheries du Bochot », dans un bal monté, Beuray-Bauguay. Photographie DEBARD, Jean-Luc, mars 2015. Collection et reproduction Langues de Bourgogne, 2015

Pierre Léger, le président de « Langues de Bourgogne » insiste sur la dimension politique de cette démarche<sup>70</sup> :

---

<sup>69</sup> Cf. fiche de travail en annexe, distribuée lors de l'atelier du 11 février 2015 à Civry-en-Montagne.

<sup>70</sup> Cf. en annexes la lettre des présidents de la MPOB et de Langues de Bourgogne, adressée au *Monde*, suite à un article de Jean-Baptiste de Montvalon paru le 8 août 2015 : « La France bégaye ses langues régionales ».

*« Ainsi il est possible de déclencher un processus de prise de parole qui n'existe pas ailleurs, pour des gens qui n'iraient pas dans d'autres rassemblements culturels. A travers cela, on favorise l'émergence d'un engagement citoyen. »<sup>71</sup>*

Lors de la restitution des données de l'enquête aux « 3<sup>e</sup> Rencontres des langues et patois de Bourgogne » le 13 juin 2015, la salle a particulièrement insisté sur la dimension « d'ouverture » à laquelle cette pédagogie particulière devait amener peu à peu les locuteurs. Plusieurs animateurs d'ateliers et locuteurs ont expliqué :

*-« Il y a deux types de locuteurs : ceux qui participent aux ateliers de patois font déjà preuve d'une certaine ouverture par rapport aux autres, ceux qui restent chez eux peuvent garder une vision très stéréotypée du patois, avec la honte de le parler qui va avec et le refus de la différence avec cette idée que leur patois, c'est **leur** patois. »*

*-« Dans les ateliers, on travaille justement l'acceptation des différences. On voit les gens évoluer d'une année sur l'autre, peu à peu, sans même parfois qu'ils s'en rendent compte. »*

Plusieurs ont insisté également sur la dimension « d'acteur » à laquelle devait inviter la dynamique de l'atelier :

*« Il y a une différence entre la consommation et le travail. On essaye de travailler dans le sens de l'intéressement des participants. Ils ne font pas qu'écouter ou regarder, ils prennent part à tout ce qui se passe. »*

---

<sup>71</sup> Extrait d'entretien avec Pierre Léger lors de la discussion collective sur le présent article.

J'ai pu notamment observer ces points de convergence entre les dispositifs de plusieurs ateliers de langue répartis sur le territoire bourguignon directement rattachés à l'association Langues de Bourgogne (Ateliers du Sud-Chalonnais) ou non (Ateliers de Saint-Marcel, Ateliers de Sornay, Ateliers d'Épinac). Qu'il s'agisse de tournures linguistiques comme dans les ateliers de langue, de récits, de chants ou de musiques comme dans les collectes sonores et les temps de rassemblement de praticiens, la *variation* et la *prolifération* sont au cœur de la transmission. La désignation de « la petite différence » qui nous distingue de la communauté de pratique dans laquelle nous sommes inscrits (ateliers, veillées, etc.) se travaille pour devenir le lieu du plaisir de la variation qui permet à chacun de garder ce à quoi il tient et dont il dépend : sa culture, vivante dans la pratique de sa langue, de son instrument de musique, etc. Ces principes sont les pivots d'une manière de **réinterroger les paradigmes de l'éducation populaire à l'aune de la parité de participation à actualiser la culture populaire.**

Les animateurs des ateliers des « Raibâcheries du Bochot » insistent sur la dynamique que produit, pour les personnes qui participent à leurs ateliers, cette appartenance à un mouvement « plus grand », celui du patrimoine culturel immatériel dans une dimension régionale, ils expliquent à quel point cela « *fait partie de la revalorisation de la langue et des personnes* ». Ce travail de « conscientisation » de la valeur de la culture s'accompagne comme nous l'avons vu pour ces deux animateurs d'une volonté de travailler à la conscientisation du rapport du groupe au pouvoir. Ceci a longuement été discuté lors de la restitution des résultats de l'enquête aux militants associatifs le 17 août 2015, à cette occasion, Jean-Luc Debard expliquait :

*« Il est très important dans notre action de prendre la mesure et l'importance de la phase de conscientisation des choses. Plutôt que de m'interroger sur ce que les autres peuvent nous mettre comme freins, je me préoccupe davantage de la responsabilité qui me revient : comment montrer au gens la manière dont on accompagne le pouvoir à se mettre en place, la manière dont on peut collectivement s'approprier les codes du pouvoir. Ce n'est qu'à cette condition qu'on a vraiment une dialectique entre acteurs et hommes politiques, citoyens et élus. »*

La dynamique des ateliers est donc fondée sur le sentiment de reconnaissance comme moteur d'ouverture à l'autre et aux variantes culturelles dont il est porteur, la *pédagogie de la variation* s'appuie sur le travail de conscientisation politique déclencheur de la prolifération du social. Dans ces ateliers de langue se travaille le *paradigme de la reconnaissance* tel que Nancy Fraser le défendra dans son approche critique de la théorie de la société : « le paradigme de la reconnaissance ne s'applique pas uniquement aux mouvements cherchant à réévaluer des identités injustement dépréciées [...] il recouvre aussi diverses tendance déconstructivistes [...] qui s'inscrivent en faux contre l'essentialisme de la politique traditionnelle de l'identité. »<sup>72</sup> Et le remède proposé par cette invention méthodologique des animateurs réside dans la volonté d'inciter les locuteurs à conquérir une « parité de participation » (Fraser, 2004) politique. Mais plusieurs propos montrent que cet objectif est surtout porté par les animateurs, là où les participants se contenteraient d'un remède contre la douleur du mépris, pour accéder à « une meilleure réalisation de soi »<sup>73</sup>. En réintroduisant la pratique démocratique et le principe pragmatique de parité de participation, les ateliers de langue poussent à sortir la lutte pour la reconnaissance de son emprise psychologisante. Lorsque je les interroge, les deux animateurs déplorent pourtant la prolifération insuffisante de ces principes démocratiques pour l'établissement d'une justice culturelle à l'échelle régionale: difficulté d'autonomie financière, difficulté de prise en compte dans la politique régionale, difficulté du concernement des plus jeunes.

---

<sup>72</sup> Nancy Fraser (2004), « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, vol 1, n°23, 154.

<sup>73</sup> Référence à la théorie de la reconnaissance selon Axel Honneth (2000), critiquée par Nancy Fraser, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris : Editions du Cerf, [1992]



### 3) L'économie de la reconnaissance

D'autres exemples montreraient comment les associations de la MPO convergent vers le même mode de valorisation : les anciens militants associatifs, reconnus comme « experts » par les praticiens, ne revendiquent pas le principe de sélection ; dans le processus de sauvegarde, le critère du respect de l'attachement de l'individu à l'élément culturel qu'il transmet (propriété intellectuelle liée à sa voix et sa parole, reconnaissance de la valeur d'une version lexicale) permet de multiplier les sources et de constituer une communauté de pratique en perpétuelle extension. Cette manière de *re-fabriquer* une culture génère de la reconnaissance pour les individus au sein des collectifs. Cette valeur de « la variante » est diffusée et partagée par les militants au sein des collectifs qu'ils animent. Ce système d'attribution de valeur aboutit à étalonner la richesse sur le vivant de la pratique à la manière d'une tautologie : *plus un élément issu de la tradition orale bénéficie de variantes différentes, plus cela atteste de sa vitalité. Plus un élément issu de la tradition orale est vivant, plus il donne de valeur à cette tradition.* Les anciens militants centrent ce système de valeur sur la capacité d'adaptation des pratiques et le caractère non-distinctif de la variation, et non directement sur la mise en valeur économique du passé ni sur « la mise en forme des différences et des identités »<sup>74</sup>. On comprend que les associations ne visent pas à produire une « valeur d'usage » du bien patrimonial (attractivité touristique et échanges commerciaux) mais plutôt celle de « non-usage » (valeur symbolique, d'existence, de transmission)<sup>75</sup>, mobilisable politiquement. Les militants recréent ainsi, dans ce cadre précis, une cohérence avec leur engagement politique altermondialiste et anticapitaliste des premières heures. Pour les mêmes raisons, les associations n'entrent pas directement dans les économies de « l'enrichissement », propre à la patrimonialisation, où la valeur se mesure en fonction de l'origine ancienne et du caractère d'exception<sup>76</sup>. De manière plus ou moins formelle et intuitive, les militants se sont engagés vers un modèle alternatif que je

---

<sup>74</sup> BOLTANSKI, Luc & ESQUERRE, Arnaud. « "La collection", une forme neuve du capitalisme. La mise en valeur économique du passé et ses effets », *Les Temps Modernes*, n°679, vol.3, 2014, 15.

<sup>75</sup> Cf. BENHAMOU, Françoise. *L'économie du patrimoine culturel*. Paris : Repères-La Découverte, 2012. GREFFE, Xavier. « La valorisation économique du patrimoine : mesure et outils », *Développement culturel*, n°141, sept 2003, 1-7. GREFFE, Xavier. *L'économie politique du patrimoine culturel*, op. cité

<sup>76</sup> Luc Boltanski et Arnaud Esquerre décrivent l'enrichissement des objets tel que l'ère de la patrimonialisation l'a consacré. Fondé sur le principe de distinction et la mise en valeur économique du passé, cette forme économique dite « de la collection » est répandue et caractéristique de l'économie du patrimoine culturel immatériel, *ibidem*, 5-72.

désignerais « d'économie de la reconnaissance ». Ce modèle semble mis en acte comme le troisième terme capable de subsumer l'opposition entre conformation institutionnelle (« *dissoudre la diversité dans la République* ») et différentialisme culturel (« *noyer la République dans la diversité* »<sup>77</sup>). Le public s'y confond avec la communauté de pratique, là réside l'impasse en terme de valeur ajoutée : le public susceptible de consommer le bien patrimonial est celui qui le produit.

Les restrictions budgétaires ont impacté la politique culturelle, notamment dans ses stratégies de maillage territorial ainsi que le mettent en évidence les interlocuteurs des institutions publiques. Le modèle du patrimoine ethnologique comme **argument de développement local**, porté de manière accrue par l'Etat, le Ministère de la Culture et les services décentralisés dans les années 1980-1990 est une réponse très tôt mobilisée face à ces contraintes budgétaires. Il serait important d'en mesurer la persistance conceptuelle dans les mentalités des acteurs institutionnels du territoire, qui ont vécu ce tournant de la politique culturelle française. Notamment mobilisée dans la palette des outils de structures comme les Parcs régionaux dont l'objectif de développement rural est clairement invoqué, le développement local se lit en creux de la dimension « nouvelle » que devait porter la MPO en tant que participant à l'Ecomusée du Morvan. La résistance des associations à réaliser des économies d'échelle et des bénéfices est la conséquence de la résistance à l'uniformisation et à la fusion des projets associatifs. C'est cet **objectif économique qui est plutôt pointé par les acteurs associatifs** comme facteur principal de « la crise » de 2012. Pour les autres interlocuteurs, les deux aspects (institutionnalisation des projets associatifs, rentabilité des associations) sont souvent confondus, voire l'aspect économique totalement occulté.

On perçoit dès lors mieux la difficulté d'établir un modèle économique au sein de l'arène qui en était chargée : le modèle économique de cette structure cristallise les points de tension entre les savoirs des praticiens (cadre non-formel de transmission, mobilisation politique face à l'incertitude d'un présentisme ambiant) et les savoirs institutionnels (structuration technico-économique de la politique culturelle), entre la revendication de reconnaissance (valeur d'existence) et l'objectif de développement local (valeur d'usage et d'existence). En l'absence de pression du Conseil régional sur le projet MPO en terme de

---

<sup>77</sup> Termes de Pierre Léger, président de Langues de Bourgogne, pour décrire la posture philosophique et politique que doit porter l'association.

création de distinction territoriale (fonction déjà largement tenue par le vignoble bourguignon qui fait l'objet d'une procédure d'inscription UNESCO pour ses « Climats »), en l'absence de pression artistique exercée par la DRAC de Bourgogne qui a dès le début tenu compte de la fonction sociale de la création dans ce projet culturel, la MPO a été créée et a perduré dans une forme économique plutôt « standard »<sup>78</sup>, où le prix fut établi sur le coût de production. En cela, la MPO a évolué dans une voie alternative dont l'objectif s'orientait davantage vers la diffusion de l'attachement à la culture orale suivant le principe de la démocratie culturelle, que vers un développement économique. La forme économique retenue par défaut a montré ses limites lorsque l'offre n'a plus rencontré la demande en 2012<sup>79</sup>. Ce modèle économique non-advenu reste un défi qui permettrait de faire exister un dispositif citoyen d'attribution de valeur aux biens patrimoniaux dans le contexte global des économies de l'enrichissement. Pour le dire autrement, il serait peut-être une piste locale vers la fabrique d'un patrimoine citoyen. A n'en pas douter, la conception « bidimensionnelle » de la justice sociale proposée par Nancy Fraser, « qui traite de la distribution et de la reconnaissance comme de perspectives distinctes sur la justice et de dimensions distinctes de celle-ci »<sup>80</sup> permettrait une ouverture singulière du principe de justice culturelle au cœur de l'engagement militant des acteurs de la MPO, vers un principe de justice économique.

*L'économie de la reconnaissance*, comme système d'échange de biens culturels qui produit une estime de soi et de l'autre, étalonné sur le vivant et la relation au passé au sein d'un collectif, offre une ouverture possible à l'argument péremptoire de la reconnaissance des communautés dans le domaine patrimonial. Et c'est peut-être là la réponse à la question posée en introduction : « qu'est-ce qui « nous correspond » dans ce dispositif du patrimoine culturel immatériel ? » auquel se rallie le projet MPO sur le tard. Peut-être que cet élément du dispositif, « la reconnaissance », s'actualise en définitive de manière plus structurelle et plus citoyenne qu'il ne le laisse à penser dans les textes internationaux. Les documents institutionnels produits par la MPO depuis son ouverture permettent de repérer l'évolution

---

<sup>78</sup> « qui a constitué la forme dominante de mise en valeur des choses au XIXe et surtout au XXe siècle, soit durant l'ère industrielle », *Ibid.*, 27.

<sup>79</sup> Les causes socio-économiques locales et globales des baisses de prestation de service enregistrées par la MPO à partir de 2012 restent à analyser. La fin de programmes pluriannuels d'action est certes un élément central mais s'inscrit dans une configuration plus large.

<sup>80</sup> Nancy Fraser, *op. cit.*, 161.

lexicale du champ de l'immatérialité culturelle depuis 2008. Un dépouillement systématique des documents des associations antérieures permettrait de suivre les filiations lexicales de l'ensemble des domaines concernés. Le terme « patrimoine culturel immatériel » apparaît en 2006, lorsque le Parc du Morvan organise une journée scientifique pour faire le point sur cette question avec des chercheurs et représentants de l'institution patrimoniale nationale<sup>81</sup>. Cet événement scientifique faisait figure de préfiguration de l'ouverture de la MPO. En 2010, l'association a reçu son accréditation en tant qu'ONG à titre consultatif auprès de l'UNESCO. Cette distinction est aujourd'hui largement mobilisée dans l'ensemble des documents de valorisation, la MPO affirme dès lors sa volonté d'agir « *dans le respect de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO* ».



Couverture, *Cahiers scientifiques du Parc du Morvan*, 2006.

Nous avons vu comment le recours au dispositif PCI a correspondu, dans le montage du projet, à une montée en puissance dans la confrontation des expertises. Il n'a pas été

---

<sup>81</sup> Christian Hottin, Mariannick Jadé, Véronique Ginouvès avaient, entre autres, participé à cette journée. Tout un article de ce cahier scientifique est dédié à la future Maison du Patrimoine Oral .

possible d'identifier s'il y avait un lien de causalité, ou plus probablement de consécuitivité, entre la réorientation vers des perspectives liées à la nouvelle politique patrimoniale et l'accélération de la participation citoyenne au sein du projet. Suite à la crise, en janvier 2014, les acteurs associatifs ont eux-mêmes décidé de se donner un rôle au niveau régional en modifiant les statuts et le nom de la structure qui est devenue « Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne ». Ce nouveau repositionnement est le signe d'une volonté de passer à une étape supérieure en termes d'institutionnalisation, de conscientisation politique et d'accès au pouvoir, comme de fonctionnement économique.



Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne, vue depuis le jardin lors d'une animation scolaire.

Photographie EDERN Valérie, 2009. Collection et reproduction MPO, 2009.

## Conclusion

« Les associations proposaient le nom de « maison des traditions orales », les institutions (prioritairement la DRAC) les ont convaincus d'opter pour « maison du patrimoine oral ». Le débat sur un mot cache souvent celui sur la réalité qu'il désigne : quelle mutation s'est opérée entre « les traditions » et « le patrimoine ». Du pluriel au singulier, d'une notion passé-présent, vers une autre passé-futur, des pratiques amateurs à un champ professionnalisé, de l'action militante à l'institution ? L'Etat et les collectivités ont défendu le cadre favorable à la démocratisation de la culture et à la structuration de l'existant dans une visée d'aménagement culturel du territoire, à l'échelle du territoire du Parc (Ecomusée) et surtout de celui de la région (rappelons-nous le contexte politique de l'époque, les déclarations de Catherine Trautmann et les débats que cela nourrissait). Les associations se sont heurtées à cette vision. Elles se sont plus ou moins investies dans la dimension structurante du projet, elles ont choisi de préserver leur propre projet associatif en plus de celui de la MPO et de favoriser une gouvernance collégiale (le premier Conseil d'administration de la MPO était constitué de l'Etat, des collectivités et des présidents d'associations), elles n'ont cessé de rappeler la nécessité « d'un lieu convivial pour se retrouver ». Cette résistance du milieu associatif est à rapprocher de la visée que les associations revendiquent de longue date : un cadre favorable à la démocratie culturelle dans ce projet. De manière très concrète pour les associations, cela passe par le cadre de transmission que le lieu doit proposer : un cadre non-formel et propice à l'éducation populaire, ce que désigne « un lieu convivial pour se retrouver ». On comprend alors ce qui frotte ici dans la mécanique patrimoniale : dans le processus d'institutionnalisation des cultures locales, la dimension participative du pilotage et de la gouvernance a laissé la place à l'expression et la confrontation de postures politiques en léger décalage, qui vise la démocratisation de la culture d'une part (dans une logique plutôt descendante), et la démocratie culturelle d'autre part (dans une logique ascendante). »

J'ai voulu reproduire ici les termes selon lesquels j'ai présenté les résultats de cette enquête le 4 septembre 2015 à l'occasion des journées « Patrimoine, participation et citoyenneté » organisées par le Centre Georges Chevrier de l'Université de Bourgogne, la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne en collaboration avec le Centre Français du Patrimoine Culturel Immatériel. J'avais préalablement soumis à la lecture de tous les militants historiques, des animateurs de l'atelier de langue « *Les Raibacheries du Bochot* », du président et du directeur actuels de la MPOB, un article à publier dans la revue *In Situ*, éditée par le Ministère de la Culture et de la Communication<sup>82</sup>, résumé de mes analyses, afin qu'ils commentent, contestent, complètent en vue de la présentation publique du 4 septembre, puis du présent rapport. La coloration politique de la conclusion reproduite ici, traduit les débats qui ont focalisé nos discussions préalables. Ce texte a été proposé devant un représentant de la politique régionale, le directeur du Parc du Morvan, une élue de la communauté de communes, des représentants associatifs de toute la région, des chercheurs et acteurs du PCI en France. A cette occasion, nous avons pris la parole à deux voix, le président de Langues de Bourgogne et moi. Lui a souhaité donner à voir et à comprendre la prise de pouvoir d'une langue minorisée, symbolisée par l'inauguration de la MPO en bourguignon-morvandiau, en présence des élus des collectivités partenaires du projet. Puis il a décrit différents exemples de prise de parole de gens ordinaires, au cours d'ateliers de langue, qui ne la prennent que rarement. Ce texte est le résultat de la négociation de ma puissance politique de chercheur dans cette démarche de socio-anthropologie pragmatiste, le résultat de l'ensemble des étapes de publicisation de la recherche donnant le ton du rapport final. L'analyse a en effet tenté d'éclairer les postures d'engagement qui prévalaient au processus de patrimonialisation de la MPO et celles qui se re-fabrique par la nécessité d'actualiser l'action militante. Cette orientation de l'analyse a fortement été pointée et renseignée par les acteurs rencontrés.

L'historicité de cette institutionnalisation a semblé être un point crucial de la compréhension des enjeux profonds qui se sont tirillés pendant les premières années de fonctionnement de la MPO, et qui diffracte encore la capacité à s'instituer dans une certaine autonomie du milieu associatif rassemblé autour des cultures populaires en Bourgogne. Ce rapport vise donc, dans un deuxième temps, à proposer un récit des événements dans l'idée de soutenir le rassemblement des forces militantes, au mieux pour qu'ils en proposent une

---

<sup>82</sup> Caroline Darroux [à paraître], *op. cit.*

nouvelle version plus affinée, au pire pour qu'ils se l'approprient. Enfin la dimension économique de cette patrimonialisation me semble devoir être réinterrogée comme un fil rouge de ce processus spécifique et jusque dans les actions de transmission les plus concrètes proposées par les associations. En proposant cette ouverture, je souhaite introduire les réflexions de la théorie de la société (Fraser, 2011) dans les modalités de Fabrique patrimoniale, ainsi que celui de la sociologie de l'émancipation (Boltanski, 2009) pour inciter les acteurs à travailler à un modèle de l'économie patrimoniale appropriée aux régimes de l'action militante.

L'aporie de cette expérience bourguignonne reste l'absence du Conseiller à l'ethnologie, parti en 2003 de la région pour prendre ses fonctions en Rhône-Alpes. Qu'a permis et qu'a limité cette absence ? Certains acteurs regrettent la perte d'expertise institutionnelle, à ce moment clef, sur le domaine du patrimoine ethnologique, d'autres dénoncent l'exclusivité du rôle d'expertise tenue par les associations. D'autres n'y attribuent pas d'effets notoires, le cœur du débat s'étant construit ailleurs. Les repositionnements que l'ensemble des acteurs (associatifs et institutionnels) ont dû expérimenter, à différentes étapes de ce processus d'institutionnalisation du patrimoine oral, laissent entrevoir les logiques de mise en cohérence de leur engagement individuel au fil de l'évolution des politiques culturelles nationales et de leur mise en œuvre en région. Ces efforts de cohérence dans la durée, parfois antithétiques les uns avec les autres, renseignent sur les modalités de mise en conflit, de mise en tension du jeu patrimonial et révèlent à l'échelle locale, les enjeux cuisants de la mondialisation. Dans cette nouvelle configuration, l'expertise de l'anthropologue réside sans doute dans sa capacité à modéliser et comprendre finement ces tensions et leur intérêt heuristique, s'engageant ainsi à aider les acteurs à déjouer le paradoxe de la patrimonialisation, qui peut mener au « lissage – la muséification – l'instrumentalisation de la culture »<sup>83</sup>. Ce paradoxe doit en effet alerter les états (occidentaux) et la société civile, dans le cadre géopolitique que sous-tend le dispositif du PCI, sur la nécessité qu'à chaque échelle, « *par nos actes, par nos gestes et par nos discours, nous ne contribuons pas à accélérer la disparition des modes de vie* [et de transmission]

---

<sup>83</sup> HERTZ, Ellen. « La Suisse et la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : plaidoirie pour une interprétation cohérente et courageuse », *Lebendige Traditionen ausstellen*. Baden : Hier und Jetzt, 2015, 52.



*alternatifs chez les autres* »<sup>84</sup> ? Ce rapport montre comment l'échelle régionale peut être prise dans ce système et peut constituer un laboratoire pour ces problématiques.

---

<sup>84</sup> *Ibid.*, 58. Le programme scientifique « *Midas Touch and Whispered Words* », conduit par Ellen Hertz au sein de l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel, concernant l'expérience suisse, s'attache à poser une exigence de cohérence philosophique aux intérêts nationaux de la patrimonialisation.

## Bibliographie

- Argounes, Fabrice. (2007). « Une géopolitique du patrimoine mondial. De quelques enjeux au sein de l'UNESCO autour du matériel et de l'immatériel », in Fourcade, Marie-Blanche. *Patrimoine et patrimonialisation. Entre le matériel et l'immatériel*, Québec : Presses universitaires de Laval, 3-20.
- Audoux, C., & Gillet, A. (2011). « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, (43). [en ligne] Consulté à l'adresse <http://interventionseconomiques.revues.org/1347>
- Barbe, Noël, Chauliac, Marina, Tornatore, Jean-Louis. (2012) « Le patrimoine culturel immatériel au risque de la délibération publique », *Culture et recherche, Les nouveaux terrains de l'ethnologie*, 2012/n°125, 41-43.
- Barot, Gilles, Darroux Caroline, Debard, Jean-Luc, Léonard, Jean-Léo. (2015), « Disparition, apparition et réapparition des langues de Bourgogne », in Badiou-Monferran, Claire, Verjeans, Thomas (dir.), *Disparitions. Contribution à l'étude du changement linguistique*, Paris : Honoré-Champion.
- Basset, Karine, Chauliac, Marina, Darroux, Caroline, Hanus, Philippe. (2014), « La connaissance et l'innovation aux risques de la posture « d'acteur-chercheur » : le collectif « cultures et sociabilités en territoire de montagne », *Réfl'action*, Grenoble : Labex ITEM, [en ligne] <https://reflaction.hypotheses.org/85>
- Benhamou, Françoise. (2012) *L'économie du patrimoine culturel*. Paris : Repères-La Découverte.
- Boltanski, Luc & Esquerre, Arnaud. (2014), « "La collection", une forme neuve du capitalisme. La mise en valeur économique du passé et ses effets », *Les Temps Modernes*, n°679, vol.3, 5-72.
- Bortolotto, Chiara (dir.) avec la collaboration d'Annick Arnaud et Sylvie Grenet (2011). *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*. Paris : Editions de la MSH.
- Callon, Michel. (1999). « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé : la double stratégie de l'attachement et du détachement », *Sociologie du travail*, n°41 (1), 65-78.
- Certeau, Michel de. (1980), *L'invention du quotidien*, Paris : Gallimard.

- Dewey, John, 2003 [1927], *Le public et ses problèmes*, Pau : Publications de l'Université de Pau, Farrago/Éditions Léo Scheer.
- Darroux, Caroline (à paraître), « La Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne : actualité de l'activité patrimoniale et action citoyenne en région », *In Situ. Revue des patrimoines*.
- Darroux, Caroline, Emprun, Clémence. (2015). « Situation de co-construction, identités et risque d'asymétrie : retour sur un dispositif de collaboration de recherche », in *Actes du Colloque "Chercheur.e.s et acteur.e.s de la participation : Liaisons dangereuses et relations fructueuses"* [document électronique]. Saint-Denis : GIS D&P, ISSN en cours, [en ligne] <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/node/1833>
- Digoy, Maurice et Guillaumeau, Rémi. (2000) *Demain j'aurai mille ans. Conversations avec un pied de chou. Contes et récits paysans*. Autun : Editions du Pas de l'Âne.
- Fraser, Nancy. (2011), *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*. Paris : La Découverte. [2005]
- Fraser, Nancy. (2004) « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, vol 1, n°23, 152-164.
- Hartog, François. (2003) *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*. Paris : Le Seuil.
- Hennion, Antoine. (2010), « Vous avez dit attachement ?... », Akrich, Madeleine et al. (dir.), *Débordements. Mélanges offerts à Michel Callon*, Paris : Presses des Mines, 179-190.
- Hertz, Ellen (2015). « La Suisse et la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : plaidoirie pour une interprétation cohérente et courageuse », *Lebendige Traditionen ausstellen*, Baden, 46-61.
- Jacobi, Daniel. (2001) « Savoirs non-formels ou apprentissages implicites ? » *Recherches en communication*, n°15, 169-184.
- Michalik, Laura. (2013), *Le Patrimoine culturel immatériel et la viticulture : étude au sein de la Bourgogne viticole*, mémoire de Master II, Dijon, Université de Bourgogne.
- Quimbert, Charles. (2011) « Le patrimoine culturel immatériel, un enjeu de société. Autour d'une démarche en cours de réalisation en Bretagne », in *International de l'imaginaire*, n°25 (Nouvelle série), 93-106.
- Régnier, Claude. (1979) *Les parlers du Morvan*. Château-Chinon : Académie du Morvan.
- Star, Susan Leigh. (2010), « Ceci n'est pas un objet-frontière ! Réflexions sur l'origine d'un concept », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2010/1, 18-35.

- Strathern, Marilyn. (1999) « What is intellectual property after ? », in *Actor Network Theory and After*, Oxford : Law/Hassard, 156-180.
- Tornatore, Jean-Louis. (2006). « La reconnaissance, textes et photos » in Noël Barbe et Emmanuelle Jallon. *Vous avez dit «âges de la vie» ?*, Musées départementaux de la Haute Saône, 2006, pp.109-133 [en ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00124334>
- Tornatore, Jean-Louis. (2007). « Qu'est-ce qu'un ethnologue politisé ? Expertise et engagement en socio-anthropologie de l'activité patrimoniale », *ethnographiques.org*, Numéro 12 - février 2007 [en ligne] <http://www.ethnographiques.org/2007/Tornatore>
- Tornatore, Jean-Louis. « La dette des fils. Rupture de classe et mémoire patrimoniale ». (2008) *Terrain*, n°50, 140-157. [en ligne] <http://terrain.revues.org/9293>
- Tornatore, Jean-Louis (2010) « L'esprit de patrimoine », *Terrain*, n°55 « Transmettre », 106-127.
- Tornatore, Jean-Louis. (2011). « Du patrimoine ethnologique au patrimoine culturel immatériel : suivre la voie politique de l'immatérialité culturelle », in Bortolotto, Chiara avec la collaboration d'Annick Arnaud et Sylvie Grenet. *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*. Paris : Editions de la MSH. Paris : Editions de la MSH, 213-223.
- Tornatore, Jean-Louis (dir.), Haeringer Anne-Sophie, Guine Éliette, (2015), *La construction d'une ethnoscène. Théâtre et patrimoine culturel immatériel dans le monde occitan*, rapport de recherche pour le ministère de la Culture et de la communication, Dijon, Centre Georges Chevrier, université de Bourgogne Franche-Comté, 186 p.